

CRIMINALISATION DU COLONIALISME

TEBBOUNE MOBILISE L'AFRIQUE

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8419 LUNDI 16 FEVRIER 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

La Mauritanie mise sur l'Algérie

Page 4

LE PRÉSIDENT NIGÉRIEN À ALGER

LE DÉGEL ACTÉ

Le président nigérien, Abdourahmane Tiani, chef d'Etat et général d'armée, a entamé hier une visite officielle de deux jours en Algérie à l'invitation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. A la tête d'une importante délégation, l'hôte de l'Algérie a été accueilli, à son arrivée à l'Aéroport international d'Alger, par le président Tebboune. Des premiers entretiens entre les deux chefs d'Etat, en présence des délégations des deux pays, ont eu lieu au salon d'honneur de l'aéroport. Page 3



FORMATION PROFESSIONNELLE

La rentrée pour 285 000 stagiaires

Page 5 et 6

ÉCHANGES ÉCONOMIQUES SINO-AFRICAINS

La Chine supprime les droits de douane

Page 24

COUPE DE LA CAF

L'USMA qualifiée aux quarts

Page 10

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

CRISE AU SOUDAN DU SUD

L'Algérie prône l'urgence d'un sursaut politique

EN MARGE de la 39e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, l'Algérie a réaffirmé, hier, son engagement en faveur d'une sortie de crise durable au Soudan du Sud. Représentant le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a pris part à la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement du Comité de haut niveau (C5) consacré à ce dossier sensible, tenue à Addis-Abeba.

Le président Tebboune a appelé, dans un message lu en son nom par M. Ghrieb, à « un dialogue inclusif et sincère » entre les parties sud-soudanaises, estimant que la voie politique demeure « l'unique option crédible » pour consolider la paix.

Le chef de l'Etat a salué, à cet égard, l'initiative du président sud-africain Cyril Ramaphosa, en sa qualité de président du C5, œuvrant à favoriser un dialogue entre les signataires de l'accord revitalisé de paix.

L'Algérie a également exhorté les autorités du Sud Soudan, dirigées par le président Salva Kiir Mayardit, à élaborer une feuille de route électorale « claire, réaliste et assortie d'échéances précises », en prévision des scrutins attendus en fin d'année.

Pour Alger, la crédibilité du processus électoral constitue un test décisif pour l'avenir institutionnel du pays et pour la consolidation de la transition.

Sur le plan sécuritaire, le message présidentiel a relevé l'urgence d'accélérer la mise en œuvre des arrangements relatifs à l'unification et au redéploiement des forces. Le retard observé dans la formation des forces unifiées est jugé « préoccupant », car il fragilise la confiance et compromet l'environnement nécessaire à des élections apaisées. Le président Tebboune a ainsi appelé à intensifier le soutien logistique et financier afin de permettre aux forces de sécurité de remplir pleinement leur mission de protection des civils et de préservation de l'ordre public.

En outre, le président de la République a lancé un appel appuyé à la mobilisation internationale face à la crise humanitaire persistante. Le chef de l'Etat a ainsi plaidé pour « un engagement collectif renforcé de l'Union africaine et des partenaires internationaux », invitant les bailleurs à accroître leur soutien aux agences humanitaires opérant sur le terrain.

Rappelant que l'engagement de l'Algérie ne date pas d'hier, le président Tebboune a souligné que l'Algérie, lors de sa présidence du Conseil de paix et de sécurité de l'UA en août 2025, avait conduit une mission à Juba afin d'évaluer la situation politique et sécuritaire et de réaffirmer sa solidarité avec le peuple sud-soudanais.

En conclusion de son message, le chef de l'Etat a réitéré son attachement à « la souveraineté, à l'unité et à l'intégrité territoriale du Soudan du Sud », considérant que la pleine application de l'accord revitalisé demeure la clé d'une réconciliation nationale authentique. Soutenant que « la stabilité du Soudan du Sud est une responsabilité collective et un enjeu pour l'ensemble du continent », le message présidentiel a, une fois encore, exhorté l'Afrique à parler d'une seule voix pour accompagner le Sud Soudan vers un avenir plus sûr.

Sihem B.

CRIMINALISATION DU COLONIALISME

Tebboune mobilise l'Afrique

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a appelé, hier, les pays africains à se mobiliser pour faire reconnaître le colonialisme comme crime contre l'humanité et inscrire sa pénalisation dans le droit international, et ce lors d'une réunion de haut niveau tenue en marge de la 39e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, à Addis-Abeba.

Le président Tebboune a affirmé « le soutien plein et constant de l'Algérie à toutes les initiatives de la Commission de l'Union africaine et de ses organes juridiques spécialisés », œuvrant à inscrire explicitement le colonialisme parmi « les crimes internationaux les plus graves ». Dans un message lu en son nom par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, il a souligné qu'une telle démarche permettrait de « consolider les principes de responsabilité, de mettre fin à l'impunité et de jeter les bases d'une justice historique équitable ».

La rencontre était consacrée à l'examen des implications juridiques de la qualification du colonialisme comme crime contre l'humanité, ainsi qu'à la requalification de certaines pratiques liées à l'esclavage, à la déportation forcée et à la domination coloniale en actes pouvant constituer un génocide contre les peuples africains. Les débats se sont appuyés sur l'étude approfondie élaborée par la Commission de l'Union africaine pour le droit international.

Le chef de l'Etat a salué « une étude rigoureuse et d'une haute tenue scientifique », y voyant « une contribution qualitative majeure à l'édification d'une pensée juridique africaine collective ». Il a souligné que ce travail « met en lumière les conséquences juridiques directes de la reconnaissance du colonialisme comme crime contre l'humanité » et ouvre la voie à « une relecture normative des pratiques d'asservissement, de déplacement forcé et de domination systémique »

Le président Tebboune a également appelé à « une reconnaissance internationale claire et sans équivoque » de la nature criminelle des pratiques ayant marqué la traite, la déportation, l'épuration ethnique, la torture et les politiques d'oppression systématique. Des pratiques qui, selon le chef de l'Etat, « se distinguent par leur ampleur et leur brutalité dans l'histoire contemporaine ».

Dans ce contexte, l'Algérie a fait part de sa disponibilité à mettre à la disposition des instances africaines compétentes « l'ensemble des archives, preuves matérielles et témoignages historiques en sa possession », forte d'une expérience coloniale ayant duré plus de 132 ans. Le message présidentiel a évoqué « les crimes massifs perpétrés pour étouffer la résistance du peuple algérien », y compris l'usage de méthodes prohibées par le droit international.



Mettre fin à l'impunité.

L'APPEL D'ALGER, MATRICE D'UN FRONT AFRICAIN

Le président Tebboune est également revenu sur l'initiative conjointe de l'Algérie et de la Commission de l'Union africaine ayant abouti à la tenue, les 30 novembre et 1er décembre 2025, d'un colloque international sous le thème : « Crimes du colonialisme en Afrique : vers la consécration de la vérité historique et la criminalisation du colonialisme ». Cette rencontre s'est conclue par l'adoption de l'Appel d'Alger, qui recommande notamment la reconnaissance officielle des crimes coloniaux, leur inscription explicite dans le droit international ainsi que le renforcement des mécanismes de documentation et de préservation de la mémoire africaine.

Dans la même dynamique, l'Algérie s'est félicitée de l'adoption de sa proposition visant à instituer une Journée africaine dédiée à la mémoire des martyrs du continent, célébrée chaque 30 novembre, afin de « transmettre aux générations montantes la conscience des sacrifices consentis pour la liberté et la dignité ».

Sur le plan interne, le président Tebboune a qualifié de « pas souverain déterminant » l'adoption le 24 décembre 2025, par le Parlement algérien, d'une loi criminalisant le colonialisme subi par l'Algérie. Il a précisé que ce texte a pour objectif de « fixer les responsabilités juridiques, préserver la mémoire nationale et consacrer le principe d'imprescriptibilité des crimes graves ».

En conclusion, de son intervention, le président de la République a déclaré que « les sacrifices de millions d'Africains pour la liberté et la dignité ne sauraient être relégués à l'oubli ni dilués dans des récits tronqués ». Pour Alger, « la reconnaissance de la vérité historique n'est ni un exercice de mémoire sélective ni un contentieux du passé, mais une exigence morale et juridique », condition d'un ordre international fondé « sur le droit et l'équité, plutôt que sur le rapport de force ».

Il convient de noter que la réunion consacrée à la criminalisation du colonialisme a été marquée par un large soutien à la déclaration présentée par l'Algérie, saluée comme une contribution concrète aux efforts africains œuvrant à faire reconnaître le colonialisme comme un crime et à ouvrir la voie à des réparations.

Les participants ont estimé que l'initiative algérienne s'inscrivait dans une dynamique continentale de réappropriation de l'histoire et de défense de la dignité des peuples africains. Plusieurs intervenants ont souligné que la question des réparations ne relevait plus du seul registre moral, mais constituait désormais une exigence politique et juridique portée collectivement par les Etats africains.

Un hommage appuyé a également été rendu au président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Les participants ont exprimé leur gratitude pour « son engagement constant en faveur de la sécurité, de la stabilité et du développement du continent », ainsi que pour son attachement affirmé à la préservation de la mémoire africaine. Ils ont mis en avant le rôle actif de l'Algérie dans les dossiers stratégiques africains, notamment en matière de paix et de justice historique.

Dans le prolongement de ces discussions, il a été proposé d'adopter le 30 novembre comme « Journée africaine du souvenir des martyrs et des victimes africaines de la traite transatlantique, du colonialisme et de l'apartheid », et ce afin d'inscrire durablement dans le calendrier continental un moment de recueillement et de mobilisation autour des tragédies qui ont marqué l'histoire du Continent africain.

Sihem Bounabi

L'UA qualifie l'esclavage et le colonialisme de crimes contre l'humanité

Le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), qui s'est tenu à Addis-Abeba, a adopté hier une résolution qualifiant l'esclavage, la déportation et le colonialisme de crimes contre l'humanité et de génocide contre les peuples d'Afrique, et a salué les efforts de l'Algérie en la matière. Lors de la deuxième et dernière journée de sa 39e session ordinaire, l'UA a décidé que ses Etats membres œuvreraient ensemble, dans un esprit de solidarité et de manière collective, en faveur de la reconnaissance de ces crimes en tant que tels au niveau international, tout en décidant de maintenir cette question sous observation.

La résolution salue les progrès accomplis par les Etats membres et la Commission de l'UA, dans la mise en œuvre de la décision 934, notamment l'organisation par l'Algérie de la Conférence internationale sur les crimes du colonialisme en Afrique, qui s'est tenue à Alger les 30 novembre et 1er décembre 2025. Le projet de résolution qualifiant l'esclavage, la déportation et le colonialisme de crimes contre l'humanité et de génocide contre les peuples d'Afrique, a été présenté par la République du Togo.

S. B.

,LE PRÉSIDENT NIGÉRIEN À ALGER

Fraternité, bon voisinage et coopération

Le président nigérien, Abdourahmane Tiani, chef d'Etat et général d'armée, a entamé hier une visite officielle de deux jours en Algérie à l'invitation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. A la tête d'une importante délégation, l'hôte de l'Algérie a été accueilli à son arrivée à l'Aéroport international d'Alger, par le président Tebboune. Des premiers entretiens entre les deux chefs d'Etat, en présence des délégations des deux pays, ont eu lieu au salon d'honneur de l'aéroport d'Alger.

Cette visite de fraternité et de travail vise à renforcer les liens de bon voisinage entre l'Algérie et le Niger, et de booster la coopération bilatérale, notamment sur les plans économique et commercial. Cette visite intervient dans le cadre d'une nouvelle dynamique visant à tirer le meilleur parti des capacités et potentialités des deux pays au bénéfice des peuples algérien et nigérien.
Selon un communiqué de la Présidence, cette visite constituera également « une opportunité pour examiner des questions politiques liées au Continent africain, en général, et au voisinage sahélo-saharien, en particulier ».
Cette visite du président nigérien met fin à une tension diplomatique qui a duré depuis avril 2025. Après le retour des ambassadeurs des deux pays à leurs postes et la récente visite d'une délégation algérienne conduite par le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, à Niamey, le président Tebboune avait salué l'importance de cette visite, affirmant son « grand respect » pour Abdourahmane Tiani.
Cette visite illustre la stratégie régionale basée sur un solide réseau de partenariat, de solidarité, de coordination sécuritaire ainsi qu'une relance des projets économiques structurants de grande importance dans le domaine énergétique, des mines, des travaux publics et de la fibre optique.
Sur le plan politique, en plus du réchauffement des rapports bilatéraux entre l'Algérie et le Niger, une relance de la concertation et de la coopération sécuritaire est très attendue. La situation au Sahel, d'une manière générale, demeure encore un espace d'instabilité, avec la recrudescence des activités des groupes terroristes et du grand banditisme, d'où l'urgence de maintenir une véritable coordination sur ce plan entre les deux pays.
Le retour à la normale entre l'Algérie et le Niger devrait renforcer cette coopération sécuritaire afin de permettre le retour à la stabilité et à la paix, clé de voûte de tout développement économique et social.
Liés par des relations fraternelles, fondées sur la solidarité et le bon voisinage, Alger et Niamey œuvrent à renforcer leur coopération et à concrétiser des projets stratégiques au service de leurs intérêts communs et de l'intégration régionale et continentale. Il convient de souligner que les deux pays entretiennent des relations


Un nouveau départ.

anciennes concrétisées par une commission mixte, hissée, par la suite, au rang de grande commission mixte et qui a permis une coopération couvrant l'ensemble des volets de coopération.
Lors de la visite de Mohamed Arkab à Niamey, le président nigérien a réaffirmé la détermination de son pays à renforcer la coopération bilatérale avec l'Algérie dans tous les domaines, et à œuvrer pour soutenir la coopération africaine et promouvoir le partenariat Sud-Sud, saluant l'expertise algérienne, notamment dans les domaines du pétrole et du gaz.Il a, à cet égard, exprimé le souhait du Niger de bénéficier de l'expérience algérienne dans ces deux domaines, en particulier dans le cadre du projet de recherche et d'exploration de Sonatrach dans le champ pétrolier du bassin de Kafra.
Il a souligné l'importance du projet de gazoduc transsaharien, saluant les efforts de l'Algérie pour sa concrétisation, en tant que pilier stratégique soutenant le développement social et économique des pays de transit.
Pour rappel, en août 2024, la visite du Premier ministre nigérien en Algérie avait été marquée par la remise d'un message du président nigérien au président de la République et par des entretiens élargis au cours desquels il avait souligné le rôle clé que l'expertise algérienne pouvait jouer dans le développement des ressources de son pays. Pour consacrer les principes de coopération et de solidarité, l'Algérie a envoyé en août 2024 une aide au Niger suite aux inondations qui l'ont secoué, outre l'octroi d'environ 300 bourses d'études aux étudiants nigériens.

Hachemi B.

DIPLOMATIE ALGÉRIENNE EN AFRIQUE

La conscientisation comme priorité stratégique

L'ARRIVÉE à Alger du président nigérien, Abdourahamane Tiani, marque un tournant important dans le réchauffement des relations entre l'Algérie et le Niger, dans une convergence stratégique entre deux pays liés par l'histoire, la géographie et des défis communs. C'est ce qu'a indiqué, hier, Abdelaziz Medjahed, directeur général de l'Institut national d'études stratégiques globales (INESG).
M. Medjahed a affirmé que cette dynamique constitue « un gain pour toute l'Afrique » et revêt « une portée continentale », soulignant que « cela conforte la voie et les choix de l'Algérie », et s'inscrit dans une continuité historique profonde. « La profondeur de notre vision remonte à Massinissa, qui avait lancé il y a 22 siècles le principe de l'Afrique aux Africains », a-t-il rappelé lors de son intervention sur les ondes de la Radio nationale, soulignant que cette idée « reste d'actualité ».
Commentant la décision prise jeudi dernier par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, concernant le retour à Niamey, au Niger, de l'ambassadeur d'Algérie, il a expliqué que « le message de paix a toujours été la préoccupation principale de l'Algérie ».
Pour M. Medjahed, l'engagement africain de l'Algérie n'est ni conjoncturel ni opportuniste. Il a assuré que « l'Afrique est en nous, l'Afrique nous habite et nous habitons l'Afrique ». Il a indiqué que de grandes figures des luttes de libération, à l'image d'Amílcar Cabral, qui qualifiait Alger de « Mecque des révolutionnaires », ou encore Nelson Mandela, qui avait reconnu le rôle central de l'Algérie dans l'émancipation du continent. Evoquant également Kwame Nkrumah et la genèse du projet panafricain, M. Medjahed a soutenu que l'Algérie a toujours été « parmi les pionniers de la construction africaine », notamment lors de la création de l'Organisation de l'unité africaine en 1963, devenue l'Union africaine.
Il a ajouté que l'engagement africain de l'Algérie relève d'une dimension identitaire, déclarant que «, c'est ancré en nous. La générosité fait partie de notre ADN ».
Il a soutenu que par sa position géographique, sa vision et ses aspirations, l'Algérie assume pleinement ses obligations et devoirs envers ses voisins et envers les autres pays du continent.
Afin d'étayer son propos, le dg de l'INESG a cité des exemples concrets de mégaprojets achevés ou en cours d'achèvement, à l'instar de la route transsaharienne, qui doit relier Alger à Lagos, au Nigeria, la route Tindouf-Zouérate en Mauritanie, la dorsale transsaharienne à fibre optique, ou encore les zones de libre-échange, comme celle d'El-Mouggar à Tindouf, ou l'Assihar à Tamanrasset.
Il a cité également la création de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement (AICA), dotée d'un fonds d'un milliard de dollars pour le financement des projets de développement, afin de consolider la gouvernance dans les pays africains.
Les projets d'infrastructures transsahariens, les initiatives économiques et le soutien aux pays africains traduisent, selon lui, « une mission historique », l'objectif étant de renforcer l'intégration africaine et de consolider une gouvernance continentale capable de faire face aux défis contemporains.

LE SAHEL, CŒUR DES ENJEUX STRATÉGIQUES

Il a toutefois relevé qu'aujourd'hui, cette vision se heurte à une réalité géopolitique complexe. Le Sahel est devenu « un espace de fixation stratégique », théâtre d'interventions multiples, de rivalités d'influence et de crises sécuritaires persistantes. La région, carrefour entre la Méditerranée, l'Atlantique et la mer Rouge, représente, en effet, un enjeu économique et militaire de premier plan.
Selon M. Medjahed, « la nature a horreur du vide ». Si les Etats africains n'occupent pas pleinement cet espace, d'autres acteurs s'y engouffrent.
D'où l'insistance algérienne sur « des solutions africaines aux problèmes africains », loin des logiques d'ingérence qui fragmentent davantage les équilibres régionaux. Il a ainsi souligné que « la stabilisation du Niger, du Mali, du Burkina Faso ou du Tchad ne peut être dissociée d'une approche globale », soutenant que « la sécurité, le développement et la souveraineté sont indissociables ».
Sur le plan sécuritaire, M. Medjahed a comparé la lutte contre le terrorisme à un traitement médical, soutenant que l'« on ne peut trouver le bon traitement qu'après un bon diagnostic ». Il a assuré que le terrorisme ne peut être combattu uniquement par des moyens sécuritaires, affirmant qu'« il faut aller à la source du mal, agir sur les causes sociales et économiques », telles que la pauvreté, la marginalisation et l'absence de perspectives pour la jeunesse.

Sihem B.

25e ANNIVERSAIRE DE L'UA

Un timbre dédié dévoilé par Selma Haddadi et Giorgia Meloni

LA VICE-PRÉSIDENTE de la Commission de l'Union africaine (UA), l'Algérienne Selma Malika Haddadi, et la Première ministre italienne, Giorgia Meloni, ont dévoilé, hier à Addis-Abeba, en marge du 39e Sommet de l'UA, un timbre marquant le 25e anniversaire de l'Union.
Ce timbre commémoratif spécial émis par les services postaux italiens symbolise également « le renforcement du partenariat entre l'Italie et l'Afrique, fondé sur la coresponsabilité, la coopération et le respect mutuel », a indiqué un communiqué de l'UA, ajoutant que la cheffe de l'exécutif italien était l'invitée d'honneur du 39e sommet de l'UA. Giorgia Meloni avait plaidé pour une « véritable » coopération entre l'Afrique et l'Italie, développée à partir d'une relation « d'égal à égal », affichant l'ambition de son pays de demeurer « un pont privilégié » entre l'Europe et l'Afrique, et ce, lors d'un discours prononcé, samedi, à l'ouverture des travaux de ce sommet de l'UA.
En outre, la présidente du Conseil des ministres de la République italienne avait co-présidé, la veille, avec le président de l'UA, le président de l'Angola, Joao Lourenço, le 2e Sommet Afrique-Italie. Le Sommet avait permis d'échanger les vues et examiner les moyens de renforcer les partenariats stratégiques, en accord avec les choix de développement des pays africains.

M. B.

A L'INITIATIVE DE L'ALGERIAN FOOD BANK ET LG

Distribution de couffins aux familles démunies

A L'APPROCHE du mois sacré de Ramadhan, l'Algerian Food Bank, piloté par l'association SIDRA, en partenariat avec LG Electronics Algérie, a lancé sa campagne annuelle de distribution de couffins alimentaires destinés aux familles nécessiteuses, dans le cadre de son engagement en matière de responsabilité sociale.

Lors d'une conférence de presse organisée, hier, à Alger, le directeur marketing, Mustapha Nabi, a annoncé que l'opération prévoit la distribution de 170 couffins contenant des quantités importantes de produits alimentaires de première nécessité. Cette action ciblera 170 familles démunies à Alger ainsi que dans plusieurs autres wilayas du pays.

Le représentant de l'entreprise a souligné que cette initiative s'inscrit pleinement dans la politique de responsabilité sociétale de LG, rappelant que l'entreprise veille à organiser cette campagne chaque année en collaboration avec l'association SIDRA.

Il a exprimé le souhait de voir cette action caritative se poursuivre et s'intensifier dans les années à venir.

Il a également remercié la presse nationale pour sa présence et son soutien constant aux activités de l'entreprise, formulant des vœux à l'occasion du mois de Ramadhan.

De son côté, Nassim Filali, président de l'association SIDRA, a salué la solidité du partenariat avec LG, qualifiant l'entreprise de l'un des partenaires les plus fidèles de l'association depuis plusieurs années.

Il a précisé que cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme «Banque alimentaire algérienne» lancé en 2013.

Il a expliqué que la campagne vise à fournir une aide alimentaire de base aux familles démunies, notamment les orphelins, les familles ayant des besoins spécifiques et les ménages à faibles revenus, afin de leur permettre de vivre le mois de Ramadhan dans des conditions dignes.

La distribution est organisée en coordination avec des associations locales agissant comme relais sur le terrain, chargées d'identifier les familles les plus nécessiteuses afin de garantir que l'aide parvienne à ses véritables bénéficiaires. Les wilayas concernées incluent notamment Aïn Defla, El Bayadh, Alger et d'autres régions, avec une attention particulière portée aux zones insuffisamment couvertes par les aides.

Le représentant de SIDRA a hautement salué l'engagement de LG en matière de responsabilité sociale, particulièrement dans un contexte économique difficile après la pandémie de Covid-19. Il a indiqué que cette opération constitue la première action du programme Banque alimentaire algérienne pour le Ramadhan 2026, et d'autres distributions vont suivre.

À travers ces actions, LG Electronics confirme sa position d'acteur économique responsable au sein de la société algérienne, conjuguant innovation technologique et engagement social, et faisant des valeurs de solidarité et de partage un pilier central de sa démarche.

Lynda Louifi

ENERGIE

La Mauritanie veut tirer profit de l'expérience algérienne

Dans les domaines de l'énergie, des hydrocarbures, de la formation et de l'échange d'expertises, l'Algérie est disposée à accompagner et à faire bénéficier la Mauritanie de son expérience et de son savoir-faire. C'est ce qui ressort de la rencontre qui a regroupé hier le ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, avec le ministre de l'Energie et du Pétrole de la République islamique de Mauritanie, Mohamed Ould Khaled. La rencontre a également été l'occasion de passer en revue le bilan de la coopération bilatérale et d'examiner les perspectives de son renforcement.

En visite officielle en Algérie, le ministre mauritanien de l'Energie, accompagné d'une importante délégation, a été reçu hier au siège du ministère des Hydrocarbures et des Mines par le premier responsable de ce département ainsi que par le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, a indiqué hier le ministère des Hydrocarbures dans un communiqué.

Le ministre des Hydrocarbures a affirmé la disponibilité de l'Algérie à renforcer sa présence en tant que partenaire stratégique de la Mauritanie dans le développement de ses ressources pétrolières et gazières, et ce à travers le soutien aux projets d'exploration et de production ainsi qu'à travers l'encouragement des investissements conjoints, notamment via le Groupe Sonatrach et ses filiales, qui «mènent des concertations avancées avec leur homologue mauritanien à toutes les étapes de la chaîne de valeur, de l'exploration au transport, à la transformation et aux services pétroliers».

M. Arkab a également insisté sur l'importance de la valorisation des ressources minières, notamment le phosphate, et du renforcement de la coopération dans l'industrie des engrais, ainsi que sur l'intensification des programmes de formation et de transfert de savoir-faire technique



Mohamed Arkab avec son homologue mauritanien.

au profit des compétences mauritaniennes, à travers les instituts de formation du secteur, en particulier l'Institut algérien du pétrole (IAP) et l'Académie Sonatrach de management, afin d'ancrer un partenariat fondé sur le développement des capacités et la création d'une valeur ajoutée durable.

Pour sa part, le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a souligné l'importance d'élargir la coopération dans les domaines de la production, du transport et de la distribution de l'électricité, du renforcement des capacités d'échange électriques, ainsi que de l'étude des opportunités d'investissement conjoint dans les projets d'énergies renouvelables, notamment le solaire photovoltaïque, en accompagnement des transitions énergétiques et du renforcement de la sécurité énergétique des deux pays. Il a également indiqué que l'Algérie, à travers le Groupe Sonelgaz, est disposée à accompagner la partie mauritanienne dans le développement des infrastructures électriques et à fournir un appui technique dans les domaines des études d'ingénierie, de la réalisation des projets et de la maintenance des réseaux, ainsi que dans l'utilisation des énergies propres au service du développement local. L'engagement de l'Algérie à renforcer ses relations fraternelles et stratégiques avec la Mauritanie dans les domaines de l'énergie, des hydrocarbures et des mines, et à œuvrer conjointement à la mise en œuvre des mémorandums d'entente et des accords conclus, en les traduisant en projets concrets à impact économique et de développement, contribuant ainsi au renforcement de la stabilité énergétique et de l'intégration régionale en Afrique du Nord et dans la région du Sahel, a été réitéré par les deux ministres. Le ministre mauritanien de l'Energie et du Pétrole a, pour sa part, exprimé l'ambition de son pays de tirer profit de l'expérience algérienne, notamment «à travers le développement de partenariats techniques et d'investissement ainsi que le renforcement des programmes de formation et de développement des compétences».

Cela, a-t-il ajouté, contribuera aux efforts de la Mauritanie pour valoriser ses ressources naturelles et promouvoir un développement durable au bénéfice des deux peuples. Saluant l'expertise reconnue de l'Algérie dans les domaines des hydrocarbures, des mines et de l'énergie, le ministre de l'Energie mauritanien a indiqué que cela «reflète la solidité des relations de fraternité et de coopération entre l'Algérie et la Mauritanie».

L'importance de cette visite a également été soulignée par la partie algérienne, affirmant qu'elle «s'inscrit dans la dynamique renouvelée que connaissent les relations de coopération entre l'Algérie et la Mauritanie, en concrétisation des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à consolider les partenariats africains et à renforcer la coopération Sud-Sud, notamment dans les secteurs stratégiques à fort impact sur le développement économique et social».

Lilia Aït Akli

REGULATION STRATEGIQUE DU MARCHE

Une nouvelle approche basée sur l'anticipation

LA PRÉPARATION des périodes de «grandes consommations», en particulier durant le mois de Ramadhan, est désormais encadrée par un plan national anticipatif visant à garantir la disponibilité des produits, la stabilité des prix et la lutte contre la spéculation illicite. C'est ce qu'a affirmé la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, soulignant que cette démarche contribue à renforcer la confiance des citoyens dans les institutions de l'État.

Intervenant devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen du projet de loi de règlement budgétaire pour l'exercice 2023, la ministre a indiqué que l'administration du commerce intérieur a opéré un changement d'approche, abandonnant les interventions ponctuelles au profit d'une régulation stratégique reposant sur l'anticipation, la coordination et le contrôle intelligent. L'objectif, a-t-elle précisé avant-hier devant les membres de ladite commission, est de faire du marché un instrument souverain au service de la sécurité alimentaire et de la justice économique. Elle a en outre mis en avant le rôle central de la numérisation dans le renforcement de la transparence, l'amélioration des mécanismes de suivi et de contrôle, et l'élévation de la qualité du service public, contribuant ainsi à une décision publique plus efficace et à un rapprochement entre l'administration, le citoyen et l'opérateur économique. S'agissant de l'examen du projet de loi de règlement budgétaire, Abdellatif a indiqué que ce mécanisme constitue une évaluation objective des réalisations accomplies et une base solide pour la planification future. Cette logique reflète, selon elle, dans les orientations du budget sectoriel pour 2026, qui privilégient la modernisation de la gestion et la transition vers une régulation intelligente fondée sur des données fiables, une planification proactive et une coordination multisectorielle.

Sur le plan budgétaire, le taux de consommation des crédits du secteur en 2023 a atteint 90,46 %, soit 95 milliards de dinars.

Les actions menées ont été alignées sur les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, axées sur la gouvernance, l'efficacité et la consolidation de la souveraineté économique, tout en veillant à maintenir l'équilibre entre régulation du marché et encouragement de l'initiative économique. En matière de contrôle, les services compétents ont réalisé plus de deux millions d'interventions à travers le territoire national en 2023. Ces opérations ont permis de constater plus de 200 000 infractions et d'établir plus de 190 000 procès-verbaux de poursuites judiciaires. Les actions de lutte contre la spéculation illicite ont dépassé 191 000 interventions, aboutissant à la saisie de 923 tonnes de produits alimentaires d'une valeur supérieure à 515 millions de dinars, illustrant la vigilance des pouvoirs publics dans la protection du pouvoir d'achat. Comparativement à 2022, le nombre de procès-verbaux de poursuites judiciaires a progressé de 6 %, le chiffre d'affaires dissimulé découvert a augmenté de 22 % et la valeur des saisies a enregistré une hausse de 2 %, traduisant une évolution vers une approche qualitative plus efficiente du contrôle du marché.

Rim Boukhari

FORMATION PROFESSIONNELLE

Plus de 285 000 nouveaux stagiaires font leur rentrée

La rentrée de la formation professionnelle, session février 2026, a officiellement eu lieu hier sur l'ensemble du territoire national. Plus de 285 000 nouveaux stagiaires, dont 57 155 nouvelles places dans le mode de formation par apprentissage et 32 641 dans la formation résidentielle, ont rejoint les établissements de formation relevant du secteur, selon le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels.



Le coup d'envoi officiel de cette rentrée a été donné par la ministre du secteur, Nassima Arhab, depuis la wilaya de Tindouf. Le choix de cette wilaya est un signal fort quant à l'intérêt accordé par les pouvoirs publics à la formation professionnelle, pilier de l'insertion et de la qualification. Les nouveaux inscrits seront répartis dans les différents modes de formation proposés. Il s'agit de l'apprentissage, particulièrement prisé pour son immersion directe dans le monde du travail ; de la formation résidentielle classique ; de l'enseignement à distance, mais aussi des cours du soir et de dispositifs adaptés aux personnes à besoins spécifiques, selon les précisions du ministère. Une diversité de formules qui traduit la volonté d'ouvrir la formation à tous les profils, qu'il s'agisse de jeunes en quête d'une première qualification ou d'adultes en reconversion.

À l'occasion de cette rentrée, le ministère a mobilisé l'ensemble des moyens pédagogiques et logistiques nécessaires afin d'assurer le bon déroulement des inscriptions et de l'accueil des stagiaires. De nouvelles spécialités ont également été introduites dans plusieurs wilayas, notamment dans des domaines porteurs comme l'analyse de données et l'installation et la maintenance de panneaux solaires. Ces filières s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du Référentiel national des formations et des compétences, adopté récemment pour remplacer l'ancienne nomenclature nationale qui comprenait plus de 400 spécialités réparties sur 23 branches professionnelles.

DES SECTEURS PRIORITAIRES CIBLÉS

Le secteur concentre désormais ses efforts sur des branches jugées prioritaires, à savoir l'agriculture, l'industrie, le numérique, le bâtiment et les travaux publics, le tourisme et l'hôtellerie, l'eau et l'environnement, ainsi que les énergies renouvelables.

L'objectif affiché est d'adapter l'offre de formation aux exigences du marché du travail et aux besoins exprimés par les entreprises en matière de main-d'œuvre qualifiée. Sur le plan des infrastructures, le paysage de la formation professionnelle apparaît particulièrement dense et structuré. Le réseau compte aujourd'hui plus de 1100 établissements publics incluant des instituts nationaux spécialisés, des centres de formation professionnelle, dont plus de 43% de CFPA, soit 838 structures et 18 centres d'excellence créés en partenariat avec des opérateurs économiques dans des domaines techniques et industriels stratégiques. On compte également 180 centres de développement de l'entrepreneuriat créés pour accompagner les stagiaires lors de leur cursus de formation dans ce domaine.

Le secteur privé n'est pas en reste et occupe une place significative, avec 709 établissements, soit 36,4%. Le reste du dispositif est assuré par les Instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSFP), au nombre de 174, soit près de 9 % (174 établissements) qui se concentrent principalement sur les formations de techniciens supérieurs. Les annexes des centres (3,76%) et les directions de wilaya (2,99%) contribuent au maillage territorial, garantissant une couverture élargie. Quant à la formation à distance, bien que disposant de peu d'infrastructures physiques (9 annexes), elle s'impose comme un levier stratégique de modernisation et d'accessibilité. Avec donc au total près de 2.000 structures recensées et une offre de formation en constante adaptation, le secteur affiche une solidité certaine avec une volonté claire celle de diversifier les parcours et rapprocher davantage la formation des exigences du marché de l'emploi.

Lynda Louifi

Formation dans les mines : l'INSFP de Tindouf devient Centre d'excellence

LA MINISTRE de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a annoncé , hier, à Tindouf, la transformation de l'Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) du chef-lieu de wilaya en Centre d'excellence spécialisé dans les mines, afin d'accompagner les projets et installations liés à ce secteur, dans le cadre de la création de centres d'excellence dans les filières prioritaires. Ces formations accompagneront la dynamique enclenchée par le projet de mine de fer de Gara Gjebilet. La ministre a souligné que le choix de cette wilaya pour abriter le coup d'envoi de la rentrée dela formation professionnelle reflète sa position croissante en tant que pôle industriel prometteur, à la lumière des projets stratégiques décidés par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Le lancement de cette session offre une nouvelle opportunité aux jeunes d'intégrer les établissements de formation, dans un contexte de dynamique de développement que connaît la wilaya de Tindouf, notamment avec la concrétisation de grands projets susceptibles de promouvoir l'économie nationale et de créer des emplois.

M. B.

Préparer une main-d'œuvre qualifiée à Médéa

L'INSTITUT national spécialisé de la formation professionnelle Abdelhak-Ben Hamouda de Médéa a abrité, hier, la cérémonie officielle de lancement de la rentrée de février 2026, présidée par le wali Djillali Doumi, en compagnie du P/APW, et en présence des cadres du secteur, des enseignants et des stagiaires de l'établissement. Dans son allocution prononcée à cette occasion, le wali a souligné l'importance accordée par l'Etat au secteur de l'enseignement professionnel qui, selon lui, est considéré comme un réservoir permettant de répondre aux besoins du secteur économique en main-d'œuvre qualifiée dans divers domaines professionnels. Le chef de l'exécutif a également souligné le rôle essentiel des acteurs économiques dans l'accompagnement et le soutien des entrepreneurs innovants afin de garantir la réussite de leurs projets et leur contribution au développement durable. Il a insisté sur l'importance de documenter les innovations des diplômés de la formation professionnelle qui portent des projets et, dans le même esprit, il a noté les efforts déployés pour suivre le rythme des initiatives de développement local. «Cet objectif sera atteint grâce à l'intégration de nouvelles spécialités, telles que l'entrepreneuriat, au sein des programmes de formation, en mettant l'accent sur l'accompagnement des initiatives pour suivre les transformations rapides que connaît l'Algérie, étant donné que les établissements de formation professionnelle constituent un vivier d'expertise». Le wali a supervisé le lancement de la formation au niveau de l'établissement de rééducation de Berrouaghia où 437 détenus, répartis dans 5 spécialités, sont inscrits, alors qu'au total 11 sections réparties à travers tous les établissements pénitentiaires de la wilaya ont enregistré l'inscription de 590 détenus. Il faut savoir qu'une école coranique a été inaugurée par le wali au niveau de l'établissement de rééducation de Berrouaghia à l'occasion du mois sacré de ramadan. Il convient de noter que la rentrée 2026 a permis l'inscription de 6 129 stagiaires, portant le nombre total de stagiaires à 11 609. Une rentrée qui a vu l'ouverture d'annexes de formation professionnelle dans les communes.

Nabil B.

Ouverture de nouvelles spécialités à Tizi Ouzou

POUR cette deuxième session de la rentrée de la formation professionnelle, dont le coup d'envoi a été donné, hier, à l'institut Said Hadni de Oued Aissi par le wali, Abou Bakkar Essedik Boucetta, qui était accompagné de la commission de sécurité et des élus locaux et nationaux, la direction locale de la formation et l'enseignement professionnels (DFEP) a informé l'assistance de l'ouverture de quatre nouvelles spécialités.

Pour ces dernières, il s'agit de trois spécialités qualifiantes, à savoir la culture de la fraise, la préparation d'aliments sans gluten et le tressage d'osier, outre une spécialité qualifiante en hôtellerie restauration option arts de la table et du service laquelle est sanctionnée d'un Brevet de technicien supérieur par apprentissage. Aussi pour cette nouvelle rentrée, la plateforme d'inscription a enregistré, selon les chiffres avancés par la DFEP, un total de 7311 inscrits dont 2616 filles, soit 60 % de l'offre des 12 236 postes de formation diplomante et qualifiante. Cependant, sur les 7311 inscrits à la clôture, seuls 4715 dossiers ont été validés, soit 39 % de l'offre. Et comme il est de tradition, le mode en apprentissage semble le plus privilégié par les jeunes avec un nombre de 3226 inscrits. D'ores et déjà, 1769 d'entre eux ont vu leurs inscriptions validées pour avoir complété totalement leurs dossiers.

Les autres formations ayant attiré le plus de jeunes sont celles des en mode de formation qualifiante initiale avec 2036 inscrits, en présentiel avec 872 inscrits, en cours du soir avec 320 inscrits et la femme au foyer avec 234 inscrites.

Il faut mentionner que pour cette session de février, la DFEP de Tizi-Ouzou a présenté une offre de 12.236 postes de formation diplômante et qualifiante, dont 1084 postes de formation résidentielle, 2611 postes de formation par apprentissage,1784 postes de formation qualifiante, 280 postes de formation des femmes au foyer, 80 postes de formation en milieu rural, 20 postes de formation alphabétisation qualifiante, 15 postes de formation en milieu carcéral, et ce de concert avec le ministère de la justice et gardes des sceaux, 80 postes de formation en formation passerelle, 187 postes de formation en cours du soir dont 75 en qualifiante et 112 en diplômante , 85 postes de formation conventionnée et 10 postes de formation à la carte. En en sus des établissements publics, ceux relevant du privé présentent une offre de 3360 postes dont 1651 en formation qualifiante et 1709 en formation diplômante. Le Centre national de formation et de l'enseignement professionnels à distance (CNFEPD) propose, quant à lui, 356 postes.

Par ailleurs, et dans le cadre de la formation des jeunes bénéficiant de l'allocation chômage, la DFEP a prévu à cet effet 781 postes de formation pour eux et 16 Postes de formation en formation continue. Il convient de relever qu'à l'occasion de cette rentrée, le wali a relevé avec satisfaction l'engouement que suscite la formation professionnelle auprès des jeunes de la wilaya ; engouement prouvé par ce nombre important de jeunes fraîchement sortis de l'université qui ont décidé de compléter leurs connaissances universitaires par un complément de formation professionnelle pour affronter avec succès le monde du travail. Abou Bakkar Essedik a également pris note de la présence de stagiaires venus de l'Afrique subsaharienne et même du Cameroun pour suivre une formation professionnelle en Algérie. Cette réalité est une preuve intangible de la haute qualité de la formation et l'enseignement professionnels en Algérie. Enfin, il faut relever que cette rentrée de février a été aussi l'occasion pour la DFEP de signer trois conventions cadre. La première, avec la Direction de œuvres universitaires de Tizi Ouzou, Centre et Hasnaoua. La deuxième avec la Confédération algérienne du patronat (CAP), bureau de Tizi Ouzou. Et la troisième avec la Direction du tourisme et de l'artisanat (DTA). Il faut préciser que la convention avec la direction des œuvres universitaires est l'aboutissement des accords de coopération établis le 25 novembre 2025 entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et le ministère de l'Enseignement supérieur et les œuvres universitaires dont le principe est de permettre aux stagiaires de la formation professionnelle de bénéficier du transport universitaire à travers le territoire national, facilitant la mobilité des apprenants. Ainsi pour Tizi Ouzou, cette convention porte sur le transport de 576 apprenants qui pourront bénéficier de ce mode de transport tant urbain que suburbain pour l'année 2026.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

« STUDY IN ALGERIA »

Kamel Baddari inaugure le programme

LE MINISTRE de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a donné, hier, le coup d'envoi de l'ouverture officielle de la plate-forme numérique destinée aux étudiants internationaux sous contrat. La cérémonie s'est tenue à la Faculté des sciences de l'information et de la communication (FSIC) de l'Université Alger 3, à Ben Aknoun, dans le cadre du programme « Study in Algeria » (Etudier en Algérie). C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la tutelle.

La cérémonie du lancement s'est déroulée en présence d'un représentant du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, ainsi que de représentants des étudiants internationaux inscrits lors de la première édition dudit programme.

Mis en œuvre sur instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le programme « Study in Algeria » s'insère dans une stratégie visant à valoriser l'offre de formation nationale et à diversifier les ressources du secteur de l'enseignement supérieur, tout en se positionnant comme un instrument de diplomatie académique. Selon le ministère chargé de ce dossier, le programme en question contribue à la promotion du savoir-faire national, à la valorisation du patrimoine culturel et au rayonnement international de l'enseignement supérieur algérien.

A cette occasion, Kamel Baddari a déclaré que ce dispositif « témoigne de la qualité de l'enseignement supérieur algérien et de la capacité du pays à accueillir des étudiants de diverses nationalités », ajoutant qu'il s'agit d'une initiative concluante. Pour garantir le succès du projet, un cadre réglementaire spécifique a été mis en place via l'arrêté n°31 du 25 mai 2025, modifiant un texte antérieur de 2023. Selon des déclarations faites auparavant, le ministre avait fait savoir que le décret présidentiel définissant les modalités d'inscription des étudiants étrangers, signé le 20 février 2025, fera de l'Algérie « une destination privilégiée pour les étudiants internationaux », surtout ceux issus des pays arabes et africains. Il avait relevé que « ce décret apportera un grand bénéfice à l'enseignement supérieur et à l'université algérienne. Il contribuera à renforcer la visibilité des universités algériennes aux niveaux continental et international ». Il avait également affirmé que l'Algérie, conformément à ce programme, peut dorénavant jouer un rôle de - « soft power » dans l'éducation et la formation supérieure, en formant une jeunesse « instruite et £cultivée » provenant de plusieurs pays, notamment africains.

Après examen des dossiers et vérification des critères d'admission, 415 étudiants ont été retenus pour la première édition, issus de différents pays, selon les informations relayées par le ministère. Selon la même source, cette première expérience a été jugée positive tant sur le plan organisationnel que financier.

Khalil Aouir

FORMATION PROFESSIONNELLE

Forte mobilisation à l'ouest du pays

La session de février 2026 de la formation professionnelle a été lancée dans les wilayas d'Oran et Mostaganem, marquée par des indicateurs encourageants. À Oran, 11 880 places ont été ouvertes, tandis qu'à Mostaganem, la formation industrielle a connu une hausse de plus de 53 % des inscrits. Deux chiffres qui traduisent la forte mobilisation autour de cette rentrée et l'intérêt croissant des jeunes pour les filières porteuses d'emploi.



Un intérêt croissant des jeunes.

À Oran, le lancement officiel s'est déroulé au centre de formation professionnelle situé dans la commune de Bir El Djir (Belgaid), en présence des responsables du secteur. Cette session, qui constitue le prolongement de la rentrée d'octobre, a enregistré un taux de remplissage de 98 %.

Un résultat jugé « très encourageant » par les responsables, d'autant que la capacité d'accueil a été relevée de 9 000 à plus de 11 880 postes, couvrant les différents modes de formation, notamment la formation résidentielle, l'apprentissage, les cours du soir et les dispositifs destinés à des publics spécifiques.

Les responsables ont également mis en avant la généralisation de l'inscription numérique, soulignant que cette rentrée s'est déroulée sans dossier papier. Les inscriptions ont été effectuées exclusivement à travers la plateforme dédiée, ce qui a permis d'enregistrer une forte affluence, particulièrement durant les derniers jours précédant la clôture.

À Mostaganem, le lancement officiel de la session de février 2026 s'est tenu au centre de formation professionnelle et d'apprentissage « Krichich Ben Dhehiba », sous la présidence du secrétaire général de la wilaya.

Dans son allocution, le SG a souligné le rôle stratégique du secteur de la formation professionnelle dans la préparation d'une ressource humaine qualifiée, capable d'accompagner les mutations économiques et les projets de développement.

Il a indiqué que l'offre de formation de cette session a été orientée vers les secteurs prioritaires, notamment le bâtiment et les travaux publics, l'hydraulique, l'industrie, l'agriculture et le numérique.

Il a également insisté sur l'importance de promouvoir l'esprit d'entrepreneuriat et d'innovation, appelant à encourager les jeunes à rejoindre les centres de formation, considérés comme une passerelle concrète vers l'emploi, la création de richesse et l'accès aux start-up.

Les responsables du secteur ont, par ailleurs, fait état d'une progression notable dans les formations industrielles à Mostaganem, avec une hausse de 53,10 % du nombre d'inscrits, notamment dans les spécialités liées aux industries mécaniques, agroalimentaires, pharmaceutiques et pétrochimiques, traduisant un intérêt croissant pour les métiers techniques et productifs.

La cérémonie a également été marquée par la signature de conventions de coopération avec des directions sectorielles locales, visant à renforcer l'insertion professionnelle des stagiaires et rapprocher davantage la formation de son environnement économique et social.

D'Oran, Brahim Mazi

À BLIDA

Renforcer l'employabilité des jeunes

LA DEUXIÈME session de la formation professionnelle de février 2026 a officiellement débuté hier, à Blida, au Centre de formation professionnelle et d'apprentissage Maïzi Fatma Zohra, dans la commune de Ouled Yaïch. Cette rentrée, qui marque une nouvelle étape dans le parcours de centaines de stagiaires, s'inscrit dans la dynamique nationale visant à renforcer l'employabilité des jeunes et adapter les compétences aux exigences du marché du travail. Autorités locales, dont le wali de Blida Djamel Eddine Hashas, encadreurs pédagogiques et représentants du secteur de la formation professionnelle ont pris part à la cérémonie d'ouverture, saluant l'importance stratégique de ce rendez-vous qui offre aux jeunes et aux adultes en reconversion une opportunité concrète d'insertion socio-professionnelle.

À travers une offre diversifiée de spécialités, le centre ambitionne de répondre aux besoins économiques locaux, tout en accompagnant les apprenants vers des métiers porteurs. Dans son allocution, le wali, qui a souligné que cette date coïncidait avec la commémoration de la Journée nationale des martyrs le 18 février, a insisté sur le fait que la formation professionnelle constitue un impératif stratégique pour développer des compétences favorisant une insertion professionnelle réussie.

Il a mis en avant l'engagement de l'État à moderniser les programmes de formation et les orienter vers des spécialisations prioritaires, notamment la numérisation, l'industrie, l'agriculture, le bâtiment et les travaux publics, le tourisme, les énergies renouvelables et les ressources en eau, tout en intégrant des spécialisations modernes, telles que la cybersécurité afin de suivre le rythme des transformations économiques et technologiques. Le secteur a enregistré une participation remarquable pour cette session, avec 7 000 inscriptions via la plateforme numérique. Plus de 5 300 stagiaires ont été intégrés au programme, encadrés par 1 720 membres du personnel, dont 600 professeurs, dans 495 spécialisations. Le secteur a également enregistré plus de 15 000 stagiaires et 8 000 diplômés fin 2025, ainsi que la création de cinq centres d'entrepreneuriat et la formation de près de 200 personnes.

Par ailleurs, des partenariats ont été renforcés afin de faciliter l'insertion professionnelle des bénéficiaires d'allocations chômage. À cette même occasion, des accords de partenariat ont été signés entre le secteur, la Direction du tourisme et des industries traditionnelles de la wilaya de Blida et l'Association des randonneurs amateurs. Une visite des ateliers et des salles de classe du centre a également été organisée.

T. Bouhamidi

CONFLIT EN UKRAINE

Les Européens «pas suffisamment préparés à une éventuelle paix»

Lors d'une conférence-débat en Finlande le 10 février, l'homme d'affaires suédois Jacob Wallenberg, dont la famille détient notamment près de 30% du groupe de défense Saab, a estimé qu'une paix prématurée en Ukraine pourrait entraîner une réduction des financements en faveur du renforcement militaire du continent européen.



«Nous savons tous ce qui se passe lorsque la paix s'installe : nous aurons de longues discussions sur les fonds nécessaires ailleurs, etc. », a déclaré le 10 février Jacob Wallenberg, président d'Investor AB, repéré par The European Conservative. S'il s'agit bien de « questions légitimes », a-t-il poursuivi, elles demeurent – à ses yeux – moins importantes que celle portant sur la préparation de « l'avenir » européen en « matière de sécurité ». « Je pense que la plupart d'entre nous ne sommes pas suffisamment préparés à une éventuelle paix et à tout ce que cela impliquerait », a-t-il déclaré, à l'occasion de sa participation au forum annuel Hanalys, estimant que « beaucoup de choses doivent se mettre en place avant ». Wallenberg inte redo för fred i Ukraina Reprenant la ritournelle actuellement en vogue dans les sphères dirigeantes du Vieux continent, Jacob Wallenberg assure que l'UE doit « sortir de l'ombre des États-Unis » en matière de défense. « Quand on en vient au matériel, et des troupes sur le terrain, c'est à nous d'agir et nous avons encore beaucoup de chemin à parcourir ! », a estimé cet ancien membre du comité de direction du groupe Bilderberg. « Il y a donc du travail et des investissements à réaliser, et j'ajouterais, un engagement politique », a-t-il noté. Saab : vers un deal record en Ukraine ? Pour autant, celui-ci a également mis en garde les Européens quant à leur tendance à « se regarder le nombril », les enjoignant à « ne pas oublier le reste du monde ». « Il est là, et nous devons composer avec lui, d'une manière ou d'une autre », a-t-il insisté, en particulier avec la Chine qui constitue « un élément fondamental de l'équation ». Selon lui, les Européens doivent établir « une coopération politique et pragmatique » avec la Chine, « parce qu'à l'heure actuelle, c'est mitigé, et je pense que c'est dans notre intérêt — et certainement dans le leur — de développer cela et de trouver un terrain d'entente », a-t-il ajouté. En 2025, le groupe d'armement suédois Saab – détenu à près de 30 % par la famille Wallenberg via son « écosystème » – a vu son bénéfice bondir de 50 % après des commandes records, en particulier au cours du dernier trimestre. Le groupe suédois a notamment remporté plusieurs appels d'offres contre ses concurrents français Naval Group et Dassault, en vue de doter la Pologne et la Colombie respectivement de trois sous-marins et 17 avions de combat Gripen. De passage en Suède fin octobre, Volodymyr Zelensky a signé une lettre d'intention portant sur l'achat de 100 à 150 exemplaires de cet appareil.

R. I.

FLOTTE DE L'OTAN DANS L'ARCTIQUE

Capacités européennes de frappes en profondeurs et insultes contre Orbán

LES INTERVENTIONS de responsables politiques à Munich se sont poursuivies deuxième journée de la Conférence sur la sécurité. Des prises de paroles au cours desquelles les Occidentaux ont rivalisé en matière d'annonces militaristes. « En cas d'accord de paix en Ukraine, que nous nous efforçons tous d'obtenir, le réarmement de la Russie ne ferait que s'accélérer », a déclaré d'entrée le Premier ministre britannique Keir Starmer lors de son discours à la Conférence de Munich sur la sécurité (MSC), ce rendez-vous annuel rassemblant le gotha diplomatico-militaire occidental et qui doit se poursuivre jusqu'au 15 février. « Le danger plus large qui menace l'Europe ne s'arrêterait pas, il augmenterait. Nous devons donc répondre pleinement à cette menace », a-t-il poursuivi après avoir ressorti les habituels poncifs quant à une Russie qui aurait « prouvé son appétit pour l'agression » et recherchant à « semer la division » au sein des sociétés européennes à grands coups de «désinformation», d'attaques cyber ou encore en «collaborant avec les populistes qui sapent nos valeurs». « Nous ne cherchons pas le conflit », a encore affirmé Keir Starmer, érigeant les Occidentaux en parangons de la « paix » et de la « stabilité stratégique », sans oublier « l'État de droit ». « Nous devons développer notre puissance militaire », a-t-il plaidé « car c'est la monnaie de notre époque ». Au-delà d'être capable de « dissuader une agression », les Européens doivent, selon lui, « être prêts, si nécessaire, à [se] battre, peu importe ce qu'il en coûte, pour protéger [leur] peuple, [leurs] valeurs et [leur] mode de vie ». Une flotte anglo-saxonne bientôt dans le Grand Nord Dans cette optique, le locataire du 21 Downing Street a notamment souhaité « une OTAN plus européenne, fondée sur des liens plus étroits entre le Royaume-Uni et l'UE ». « Nous ne sommes plus la Grande-Bretagne des années Brexit », a-t-il encore affirmé, déclenchant des applaudissements dans cette salle remplie de membres de l'establishment atlantiste, à l'instar de l'ex-secrétaire générale de l'Alliance atlantique, Jens Stoltenberg, ou de l'ex-candidate à la Maison Blanche Hilary Clinton. Le Premier ministre britannique a également adressé une ode à l'OTAN, « phénomène dans l'histoire humaine » qui, toujours selon lui, incarnerait la quintessence de la recherche de paix, de sécurité et d'unité « après des siècles de guerres » sur le continent. « Je peux annoncer aujourd'hui que le Royaume-Uni déploiera cette année son groupe aéronaval dans l'Atlantique Nord et le Grand Nord, sous le commandement du [porte-avions] HMS Prince of Wales, opérant aux côtés des États-Unis, du Canada et d'autres pays de l'OTAN », a déclaré le Premier ministre britannique, évoquant « une démonstration éloquente de notre engagement envers la sécurité euroatlantique ». «Aucun tabou ne doit rester sans réponse» Un renforcement des capacités militaires européennes auquel a également appelé Ursula von der Leyen lors de sa prise de parole. « Nous devons abattre le mur rigide qui sépare le secteur civil et de la défense», a estimé la dirigeante de la Commission européenne après avoir érigé l'Ukraine au rang d'exemple en la matière. Une Ukraine qui, selon elle, aurait démontré que « la force et la dissuasion, et en fin de compte les vies humaines, dépendent de la capacité industrielle ». « L'Europe est une puissance dans les domaines de la construction automobile, de l'aérospatiale et des machines lourdes », a ajouté la haute fonctionnaire européenne, avant de poursuivre : « Nous ne devons pas considérer ces industries comme purement commerciales, mais comme essentielles à la défense et à la chaîne de valeur de la défense. » « Nous devons développer un socle européen de capacités stratégiques dans les domaines spatial, du renseignement et des frappes en profondeur », a-t-elle encore plaidé, estimant qu'« aucun tabou ne doit rester sans réponse». Toujours présent à ce type de sauteries, Volodymyr Zelensky a également eu droit à son moment au cours duquel il a ressorti son habituel refrain sur des fournitures d'armes occidentales pas assez rapides à son goût, avant d'affirmer que l'« Ukraine défend l'Europe ». Sur sa lancée, il en a profité pour régler quelques comptes – en public – avec des dirigeants européens élus. « Et même un Viktor [Orbán] peut penser à s'agrandir la panse plutôt qu'agrandir son armée, pour empêcher les chars de retourner en force dans les rues de Budapest », a ainsi déclaré le dirigeant ukrainien, dans un anglais de plus en plus poussif, déclenchant une nouvelle volée d'applaudissements de son auditoire. « Les divagations d'un malade » Une sortie à laquelle le Premier ministre hongrois n'a pas manqué de répondre. «Ce débat ne concerne ni moi, ni vous. Il concerne l'avenir de la Hongrie, de l'Ukraine et de l'Europe. C'est précisément pour cette raison que vous ne pouvez pas devenir membre de l'Union européenne», a déclaré sur X Victor Orbán. Volodymyr Zelensky a également eu quelques mots pour Vladimir Poutine. Selon lui, le président russe « ne peut se résoudre à abandonner l'idée même de la guerre ». « Il se prend peut-être pour un tsar, mais en réalité, il est esclave de la guerre », a ajouté celui qui, depuis bientôt deux ans, se maintient au pouvoir après avoir annoncé le report des présidentielles sous prétexte de loi martiale et de mobilisation générale en vigueur en Ukraine. Un point sur lequel est d'ailleurs revenue Maria Zakharova ce 14 février – indépendamment de la performance de Zelensky à Munich –, soulignant ses différentes déclarations sur ce sujet. « Ce que dit Zelensky ne peut plus être qualifié de simples déclarations. Ce sont les divagations d'un malade, d'une personne atteinte de maladie mentale », a déclaré la porte-parole de la diplomatie russe aux journalistes. Quant à la conclusion d'un accord qui mettrait fin au conflit en Ukraine, a par ailleurs estimé Volodymyr Zelensky depuis la tribune qui lui a été offerte dans la capitale bavaroise, celle-ci « devrait » être précédée par la conclusion de « l'accord sur les garanties de sécurité ».

R. I.

JUMELAGE HOSPITALIER ENTRE EL-OUED ET BÉJAÏA

Plusieurs enfants bénéficient d'implants cochléaires

TREIZE INTERVENTIONS chirurgicales de pose d'implants cochléaires ont été effectuées sur des enfants malentendants, dans le cadre d'un jumelage entre l'établissement public hospitalier EPH-Benamar Djilani à El-Oued, et le Centre hospitalo-universitaire CHU-Khelil Amrane à Bejaïa. C'est ce qu'ont annoncé, hier, les organisateurs.

Effectuées sur des enfants âgés d'un mois à six ans, ces opérations délicates, entrant dans le cadre des efforts du service d'ORL (oto-rhino-laryngologie) de l'EPH d'El-Oued, interviennent en application des recommandations du ministère de tutelle portant amélioration des prestations médico-chirurgicales, a indiqué le directeur de l'EPH d'El-Oued, Djamel Laâmouri.

Ces interventions ont été menées trois jours durant sur des enfants présentant une déficience auditive, par une équipe médicale composée de quatre spécialistes en ORL et trois anesthésistes-réanimateurs, assistés de paramédicaux, sous la conduite du Pr. Mustapha Sellami, chef de service ORL au CHU de Bejaia.

Des moyens et équipements médicaux modernes ont été mobilisés pour la réussite de cette actionqui sera renouvelée pour profiter à un plus grand nombre de malades et leur épargner les déplacements vers les CHU dans d'autres wilayas, a souligné M.Laâmouri.

Le programme de ce jumelage a comporté, en parallèle, une session de formation et d'échange d'expériences médicales en direction des équipes médicales et paramédicales locales, encadrée par le Pr. Sellami, sur des thèmes en rapport avec la spécialité ORL.

R. R.

TIMIMOUN

100.000 quintaux de tomate industrielle récoltés

LA WILAYA de Timimoun a enregistré une récolte de près de 100.000 quintaux de tomate industrielle au titre de la saison 2025-2026, confirmant la dynamique de développement de cette filière stratégique en régions sahariennes. C'est ce qu'a indiqué, hier, la direction des services agricoles (DSA).

La superficie réservée à ce genre cultural s'étend sur 200 hectares, dont 90% localisés sur le territoire de la commune de Talmine, ont précisé les services agricoles en soulignant que cette production a été rendue possible grâce au soutien et à l'accompagnement des investisseurs, notamment en matière de suivi de l'itinéraire technique, de système d'irrigation et d'utilisation des fertilisants.

Ce qui, a-t-on ajouté, contribue à la réussite de l'expérience et à son extension à d'autres périmètres agricoles.

Selon le DSA de Timimoun, Rafik Benmansour, la politique d'encouragement de ce segment agricole intervient dans le cadre de la stratégie du ministère de tutelle de soutien à la filière tomate industrielle en régions sahariennes, confortée en cela par les résultats obtenus.

S'agissant de l'écoulement de la production, des formules contractuelles producteurs-transformateurs ont été signées pour l'acquisition de la récolte et son acheminement des exploitations vers la Conserverie de Reggane (Adrar), a-t-on fait savoir à la DSA.

La mesure a soulagé les producteurs et contribue au développement de la filière et à la dynamisation de l'industrie de transformation dans la région, a conclu la source.

R. R.

OUVERTURE DU CENTRE COMMERCIAL EL ASSIL

Sidi Bel-Abbès préserve le pouvoir d'achat

À l'approche du mois sacré de Ramadhan, les habitants de Sidi Bel-Abbès se félicitent de l'ouverture d'un marché de proximité au centre commercial El Assil, où la vente directe du producteur au consommateur a permis une baisse notable des prix et une diversité accrue de produits alimentaires.



Dans des déclarations à l'APS, plusieurs citoyens ont exprimé leur satisfaction quant aux prix pratiqués au sein de ce marché, notamment pour les légumes et fruits, les viandes blanches et les légumes secs. Ils ont souligné que la commercialisation directe du producteur au consommateur a contribué à la baisse des prix, en particulier à l'approche du mois sacré de Ramadhan.

Ils ont également relevé la disponibilité et la diversité des produits proposés, leur permettant de faire leurs achats dans de bonnes conditions en prévision du mois de jeûne, tout en souhaitant la généralisation de telles initiatives tout au long de l'année.

Le wali de Sidi Bel-Abbes, Kamel Hadji, avait indiqué, lors de l'inauguration de ce marché de proximité au centre commercial El Assil, dans le quartier de Saguia El Hamra, la semaine dernière, que les prix appliqués sont réglementés et que les produits sont commercialisés directement du producteur au consommateur, dans le cadre de la préservation du pouvoir d'achat et de l'approvisionnement régulier des marchés durant le mois de Ramadhan.

De son côté, la directrice du Commerce, Mahmoudi Hadjira, a précisé que cet espace commercial regroupe 70 opérateurs économiques issus d'entreprises publiques et privées, ainsi que des coopératives agricoles et des entreprises nationales spécialisées dans l'aviculture, la production de lait et de ses dérivés, les produits alimentaires, les coopératives de céréales et de légumes secs, en plus des grossistes.

La responsable a ajouté que cette structure s'inscrit dans le cadre de l'ouverture de 18 marchés de proximité durant le Ramadhan à travers les différentes daïras de la wilaya.

Par ailleurs, une campagne de sensibilisation à la rationalisation de la consommation et à la lutte contre toutes les formes de gaspillage a été lancée avec la participation des services du commerce, de l'agriculture et de l'action sociale.

En outre, 62 brigades de contrôle et de sensibilisation ont été mobilisées, durant tout le mois sacré, afin de veiller au respect des prix, et la qualité des produits, aux conditions d'hygiène et à l'exercice légal de l'activité commerciale, garantissant ainsi la protection du consommateur, a indiqué la même source.

R. R.

RAMADHAN À BECHAR

Ouverture de 7 marchés de proximité

EN PRÉVISION du mois de Ramadhan, sept marchés de proximité ont été ouverts dans la wilaya de Bechar, et ce dans le but d'assurer l'approvisionnement régulier en produits de consommation à des prix compétitifs. C'est ce qu'a fait savoir, hier, Kamel Mansouri, directeur du commerce intérieur et la régulation du marché national de la wilaya.

A ce titre, le même responsable a précisé que « ces marchés, qui sont approvisionnés par plusieurs partenaires du secteur, parmi lesquels des grossistes, des producteurs, y compris des groupes publics comme le groupe agro-industries AGRODIV et l'office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), ont été ouverts aux chefs-lieux des daïras de la wilaya, à savoir Bechar, Kenadsa, Abadla, Beni-Ounif, Lahmar et Taghit ».

En matière de disponibilité des différents produits, le directeur a indiqué que tous les produits de large consommation seront à la portée des consommateurs à travers les mêmes marchés de proximité ou dans les autres espaces commerciaux de la wilaya.

Aussi, l'approvisionnement en lait à travers la wilaya passera de 80.000 litres par jour à 90.000 litres, grâce aux différentes laiteries de la région et aux apports quotidiens de celle du groupe Giplait d'Igli dans la wilaya de Beni-Abbes et grâce à l'acheminement, récemment, vers la wilaya de 119 tonnes de lait en poudre.

En ce qui concerne les viandes rouges, une quantité de 26 tonnes vient d'être introduite dans le marché local pour sa commercialisation auprès des consommateurs, tandis que de grandes quantité de poulet ont été également introduites en prévision du mois sacré de Ramadhan, a-t-il ajouté.

Concernant les opérations de contrôle commercial et la lutte contre la fraude, le même responsable a souligné la mobilisation d'une vingtaine d'équipes de contrôle, dotées de tous les moyens disponibles.

Les opérations de contrôle seront intensifiées aux heures de pic de l'activité commerciale, pendant le Ramadhan (jour et nuit), et les week-ends, selon le même responsable local du secteur du commerce.

R. R.

BENDOUDA HONORE LA FAMILLE DE FEU AHMED AOUABDIA

Adlane et Salim Fergani animent une soirée malouf au TRC

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a pu savouré en compagnie des autorités locales une soirée malouf organisée samedi par la Télévision algérienne au Théâtre régional Mohamed Tahar Fergani.



Placée sous le signe de la fidélité au patrimoine musical constantinois, cette rencontre a débuté par un accueil cérémonial des invités sur les airs de la hadwa, interprétée par de jeunes constantinois vêtus de costumes traditionnels, offrant un tableau vivant des usages ancestraux de la ville des ponts.

La scène a ensuite été investie par Adlane Fergani et Salim Fergani, dont les prestations ont rappelé la vitalité de l'école du malouf et sa capacité à se renouveler sans renier ses fondements. Une continuité artistique qui témoigne d'un héritage transmis avec rigueur et passion.

Un moment fort en clôture de la soirée a été l'hommage rendu à la famille du cheikh Ahmed Aouabdia, figure marquante de ce patrimoine de la cité, ainsi que la distinction accordée à Salim Fergani, salué pour son retour après un séjour thérapeutique, et à Adlane Fergani, récompensé pour son apport constant à la sauvegarde de l'identité musicale de Constantine.

S'exprimant à cette occasion, la ministre a souligné que la célébration des grandes figures artistiques constitue une manière de faire revivre les valeurs esthétiques et humaines portées par les maîtres du malouf, à l'image du regretté Hadj Mohamed Taher Fergani. Une démarche qui s'inscrit, a-t-elle rappelé, dans la volonté de conjuguer mémoire culturelle et perspectives d'avenir, à travers des rendez-vous fédérateurs et à portée siginficative.

A. B.

CONSTANTINE

Hakim Dekkar et Ahmed Benkhellaf à la tête des festivals « Panorama Cinéma » et « Aïssaoua »



LA MINISTRE de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a procédé, à Constantine, à l'installation officielle de deux nouveaux commissaires à la tête de manifestations culturelles, dans le cadre du déploiement du programme culturel de la wilaya. M. Hakim Dekkar a été nommé commissaire du Festival international « Panorama du Cinéma », avec pour mission de consolider la dynamique de l'industrie cinématographique nationale et de renforcer la visibilité de l'événement sur la scène culturelle à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Depuis le Palais de la Culture Mohamed-Laïd Al Khalifa, la ministre a également installé M. Ahmed Ben Khelaf à la tête du Festival « Aïssaoua », manifestation dédiée à la préservation du patrimoine spirituel et musical issu de la tradition confrérique de la cité millénaire.

Ces nominations interviennent dans un contexte de relance des activités culturelles dans la capitale de l'Est. Selon la cheffe du département culturel, cette démarche vise à « réaffirmer le statut de la ville comme pôle culturel majeur, en s'appuyant à la fois sur la modernisation des industries créatives et sur la valorisation du patrimoine immatériel ».

En visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Constantine, la ministre avait entamé sa visite par l'inauguration, samedi, du colloque international dédié à l'héritage morsique intitulé : « Le patrimoine morisque en Algérie : mémoire et identité commune », organisé au Palais de la Culture Mohamed Laid AL Khalifa. La rencontre a réuni des chercheurs et historiens autour de la question andalouse, considérée comme un des socles civilisationnels de l'identité nationale.

L'ouverture a été marquée par des hommages rendus à plusieurs figures académiques, parmi lesquelles l'historien tunisien Abdeljelil Temimi, le Dr Abdallah Hammadi, l'historien Nacereddine Saïdouni et la Dr Fatima-Zohra Gachi, en présence de l'écrivaine et ex ministre Mme Z'hor Ounissi.

A. B.

MOSTAGANEM REND HOMMAGE À ABDERRAHMENE KAKI

« Al-Rouh al-marhouna » et « Bidoun » sur les planches

LES JOURNÉES commémoratives consacrées au 31e anniversaire de la disparition Ould Abderrahmane Kaki se poursuivent au Théâtre régional de Mostaganem, avec une série de représentations mettant en avant de jeunes expériences scéniques et des approches contemporaines du théâtre.

Ainsi, le public a assisté à la présentation de « La conscience en gage » (Al-Rouh Al-Marhouna), proposée par l'Association Mohamed Ben Mohamed. Le spectacle, organisé en coordination avec l'Association Kaki d'Or, a développé une dramaturgie centrée sur la psychologie humaine et ses tensions internes, privilégiant le jeu du comédien comme pivot de la construction visuelle, soutenu par un dispositif scénique minimaliste au service du texte.

Écrite par Adala Abdelkader et mise en scène par Mohamed Abdelkader, la pièce a réuni de nombreux passionnés de la scène et acteurs culturels locaux.

Aussi, la pièce Bidoun (Sans), produite par l'Association culturelle El-Mawja de Mostaganem asu captivé le public venu aussi nombreux. Signée Mustapha Kessassi et mise en scène par Adel Touil, l'œuvre adopte un langage direct et une interprétation alternant jeu collectif, duos et solos. À travers une écriture sociale et symbolique, elle interroge la condition humaine, tout en abordant la réalité du théâtre et de l'artiste algérien. Porté par un rythme maîtrisé et une progression dramatique graduelle, le spectacle a suscité l'adhésion du public, dans une atmosphère marquée par le dialogue scénique et l'esprit de la représentation vivante.

R. C.



COUPE DE LA CAF

L'USMA ENCHAÎNE UNE 4E QUALIFICATION DE RANG POUR LES QUARTS DE FINALE

L'USMA confirme sa régularité

Qualifiée pour le second tour de la Coupe de la CAF après une phase de groupes maîtrisée, l'USM Alger avance avec ambition... mais devra faire face à une absence de taille.



Les nouvelles recrues Achraf Abada et Imad Azzi ne sont pas qualifiées pour la suite de la compétition, en raison d'un problème administratif. Lors de la dernière journée, disputée face à l'OC Safi, les Rouge et Noir ont assuré l'essentiel. Malgré un match fermé conclu sur un score nul (0-0), l'USMA a conservé la première place du groupe A avec 14 points, devant le club marocain (13 points). Une performance solide qui confirme la régularité du club algérois sur la scène continentale. Face au deuxième du groupe, les Rouge et Noir n'avaient besoin que d'un seul point pour s'assurer cette première place. Mais contre cette équipe marocaine de l'OC Safi, il fallait rester très vigilant pour éviter toute mauvaise surprise aux conséquences fâcheuses. Pour ne pas se voir confronté aux gros bras de cette compétition au prochain tour, il fallait à tout prix ne pas rater la confrontation avec les Marocains, surtout que ces derniers sont venus en Algérie pour ravir cette première place aux Usmistes. Très prudents, il faudrait attendre la demi-heure de jeu pour assister à la seule occasion des Rouge et Noir lors de la première période par l'intermédiaire de Kamagaté. les visiteurs ont créé une première occasion par Najari, qui a pris Dehiri de vitesse avant d'enchaîner par une frappe puissante, mais le gardien de but, Oussama Benbot, a réalisé une parade salvatrice. Toujours aussi dangereux, les Marocains ont loupé l'ouverture du score par l'intermédiaire de Karmoune qui a profité d'un coup franc précis d'El-Moudane pour tenter sa chance. Heureusement que le plat du pied du défenseur a raté le cadre alors qu'il était idéalement placé pour secouer les filets de Benbot. En seconde période, on jouait tout juste la 49e minute de jeu lorsque Draoui a mis sur orbite Kamagaté lequel a raté sa tentative. Son ballon a flirté avec le poteau droit. Cependant, cette qualification est ternie par une mauvaise nouvelle en coulisses. Arrivés lors du dernier mercato hivernal pour renforcer la défense, Abada et Azzi ne pourront pas participer à la suite de l'aventure africaine. La raison évoquée : une erreur administrative liée à leur inscription sur la liste CAF. Ce contretemps est d'autant plus regrettable que les deux joueurs étaient très attendus. Achraf Abada, solide défenseur venu de l'ASO Chlef, devait apporter sa puissance et sa rigueur, tandis qu'Imad Azzi, déjà passé par le club, représentait une valeur sûre après son précédent passage réussi, notamment ponctué par un sacre en Coupe d'Algérie. Habituée aux joutes africaines ces dernières saisons, l'USMA devra s'appuyer sur ses cadres pour pallier ces absences et poursuivre son parcours. Cette affaire rappelle toutefois l'importance d'une gestion administrative irréprochable, surtout à ce niveau de compétition où le moindre détail peut coûter cher.

Clap de fin pour le MC Alger en Ligue des Champions : Retour sur un parcours inachevé

L'AVENTURE continentale du MC Alger (MCA) s'est arrêtée brutalement ce samedi 14 février 2026 à Pretoria. Malgré des ambitions affichées, le «Doyen» ne verra pas les quarts de finale de la Ligue des champions de la CAF 2025-2026, terminant à la 3e place du Groupe C. Le sort du MCA s'est scellé lors de la 6e et dernière journée de la phase de poules. Face aux Sud-Africains de Mamelodi Sundowns, les Algérois n'avaient besoin que d'un match nul pour se qualifier. Cependant, une défaite 2-0 a anéanti leurs espoirs. le MCA avait pourtant frappé un grand coup en renversant les Soudanais d'Al-Hilal (2-1), ce qui les avait placés en position de force avant l'ultime déplacement. Un manque d'efficacité à l'extérieur : Sur l'ensemble de la phase, le club a souffert de difficultés offensives lors de ses déplacements cruciaux, une lacune qui a fini par coûter cher face au haut niveau africain. Le doyen des clubs algériens, le MC Alger, abordait cette édition 2025-2026 de la Ligue des Champions de la CAF avec un statut retrouvé. Fort d'un titre de champion d'Algérie et d'une structure professionnelle consolidée, le club de Bab El Oued ne visait rien de moins que le dernier carré. le MCA réalise un recrutement chirurgical. L'arrivée de renforts ciblés visait à pallier les manques constatés lors de l'exercice précédent. La préparation au centre de Zeralda, puis le stage à l'étranger, laissait entrevoir une équipe physiquement prête pour les joutes africaines. Le premier tour préliminaire fut une formalité, une démonstration de force qui a envoyé un signal fort au continent : le Mouloudia était de retour pour reconquérir sa couronne de 1976. Cinquante ans après son unique sacre africain, le MCA apprend encore.
Cette campagne 2025-2026 restera comme celle de la transition : une équipe qui a prouvé qu'elle avait le niveau des plus grands, mais à qui il manque encore ce «kilomètre supplémentaire» de maturité tactique. Le rendez-vous est déjà pris pour la saison prochaine.



Beaumelle de retour à l'ES Tunis ?

LE TECHNICIEN français Patrice Beaumelle a officialisé la résiliation de son contrat à la tête de la sélection angolaise, ouvrant ainsi la voie à son arrivée imminente sur le banc de l'Espérance Sportive de Tunis. Un nouveau défi pour l'ancien sélectionneur de la Côte d'Ivoire, qui s'apprête à découvrir un environnement exigeant et habitué aux titres. Ce retour sur la scène des clubs africains revêt une dimension particulière : Beaumelle devrait y retrouver Youcef Belaïli, qu'il avait dirigé sous les couleurs du MC Alger lors de la saison 2023-2024 avec lequel il a été sacré champion d'Algérie. Leur collaboration en Algérie avait marqué les esprits, l'international algérien occupant un rôle central dans le dispositif offensif du technicien français. À Tunis, le contexte sera différent, mais les attentes tout aussi élevées. L'Espérance vise un nouveau cycle ambitieux, tant sur le plan national que continental. La présence annoncée de Belaïli pourrait faciliter l'intégration rapide de Beaumelle, qui connaît parfaitement le profil et les qualités de l'ailier. Ce nouveau chapitre s'ouvre donc sous le signe des retrouvailles et de l'ambition, avec l'objectif clair de replacer le club tunisien au sommet du football africain. A signaler que Beaumelle a été vainqueur de la Coupe d'Afrique des nations en 2012, de la Coupe COSAFA en 2013 avec la Zambie. Il a également remporté la Coupe d'Afrique des nations en 2015 avec la Côte d'Ivoire en tant qu'entraîneur.

LIGUE 1 MOBILIS (19e JOURNÉE)

Le Paradou AC et l'ES Mostaganem s'enfoncent

Le Paradou AC et l'ES Mostaganem se trouvent désormais dans une situation fort embarrassante au classement après leur défaite concédée samedi respectivement devant l'ES Ben-Aknoun (3-5) et le MB Rouissat (0-1), lors de la 19e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, entamée vendredi.



Le derby algérois, PAC-ESBA a tenu toutes ses promesses avec huit buts inscrits dont cinq pour Ben-Aknoun qui est désormais au pied du podium, avec deux matches en moins. L'attaquant Badis Bouamama (21 ans) a été le héros de cette rencontre en inscrivant un triplé lors d'une partie riche en rebondissements. Les Pacistes menés (1-3) à la mi-temps, ont trouvé les ressources nécessaires pour revenir au score (3-3) en 2e mi-temps, grâce à un doublé d'Abdelkader (49e et 51e), mais ont fini par s'écrouler en fin de partie, et voir leur situation se compliquer davantage. Bien que comptant deux matches en retard, le PAC se trouve sur le plan comptable directement menacé par la relégation, car occupant la peu reluisante14e place avec 17 points au compteur. Son adversaire du jour, le promu l'ES Ben-Aknoun vit un véritable conte de fées en flirtant avec le haut du tableau, et désormais 4e avec 27 points, en attendant de jouer ses deux matches en retard qui pourraient améliorer beaucoup plus son classement. L'autre grand perdant de cette 19e journée, n'est autre que l'ES Mostaganem qui s'est inclinée à Ouargla face au MB Rouissat (1-0) dans un match à six points. Si le MBR s'est donné une bouffée d'oxygène en grimpant à une élogieuse 5e place en compagnie de l'O.Akbou (26e pts), ce n'est pas le cas pour «Mosta» qui plonge encore à la 15 et avant dernière place, à sept longueurs du 1er club non relégable, et sans aucun match en retard. Cette journée tronquée de 4 matches concernant les clubs du MCA, de la JSK, de l'USMA et du CRB, engagés à la 6e et dernière journée de la phase de groupes des compétitions africaines, a débuté hier vendredi qui a vu le CS Constantine, vainqueur à domicile face à l'ES Sétif (2-0), conforter sa place de dauphin, en revenant provisoirement à quatre points du leader, le MC Alger, alors que l'ASO Chlef a réalisé une excellente opération dans la course au maintien, en s'imposant en déplacement face au MC El-Bayadh (1-0). Le derby de l'Est a souri logiquement aux Constantinois, plus entreprenants et volontaires. Une victoire précieuse qui permet à la formation constantinoise, dirigée par le technicien tunisien, Lassaâd Dridi, de réduire l'écart sur le leader, le MCA, ce dernier compte quatre matchs en moins. En revanche, l'Entente, qui enchaîne un troisième matchs sans victoire, se met en difficulté, se retrouvant désormais à trois points seulement de la zone de relégation.En bas du tableau, l'ASO Chlef a renoué avec la victoire, après une défaite et un nul, en allant s'imposer chez la lanterne rouge, le MC El-Bayadh (1-0). A la faveur de cette victoire, l'ASO Chlef se hisse à la 12e position avec 21 points, alors que le MCEB, qui concède son premier revers après quatre matchs, reste scotché à la 16e et dernière place avec 11 unités.

ESS : Sredojevic limogé



MILUTIN SREDOJEVIC n'est plus l'entraîneur de l'Entente de Sétif. Le technicien serbe a été limogé dans la nuit de vendredi sur une décision du directeur sportif, Azzedine Arab. La défaite, quelques heures plus tôt, face au CSC au stade Chahid Hamlaoui de Constantine (0-2) n'était en fait que la goutte qui a débordé le vase.
Arrivé en novembre 2025, le technicien serbe n'a finalement pas fait long feu. Du coup, il est devenu le troisième entraîneur à avoir dirigé l'ESS depuis l'entame de cet exercice. Il a subi presque le même sort que ses prédécesseurs, en l'occurrence le technicien allemand, Antoine Hey, et Toufik Rouabah. Alors qu'on nourrissait beaucoup d'espoirs avec lui pour rebondir avec une équipe sétifienne qui a trouvée toutes les peines du monde au début de cet exercice, il n'en fut rien puisque les mauvais résultats se sont succédé. Pis encore, il laisse le club phare des Hauts Plateaux dans la peau d'un relégable. C'est vrai qu'il a dû composer depuis sa venue avec un effectif qu'il avait jugé juste moyen. Cependant, l'ancien coach d'El Merrikh n'a pas su remonter la pente. Durant son court passage à Sétif, il a dirigé le onze de l'Aigle Noir à onze reprises dont huit en championnat avec deux victoires, deux matches nuls et quatre défaites alors qu'en Coupe d'Algérie, il a enregistré deux succès contre une défaite. Un bilan loin des attentes et qui n'a fait que précipiter son départ. Par ailleurs, pour ce qui est de son futur successeur, le directeur sportif Azzedine Arab a aussitôt entamé sa quête pour trouver un coach capable de booster l'équipe et tenter de sauver ce qui reste à sauver. A ce titre, selon plusieurs sources, des techniciens étrangers et locaux sont sur le calepin du dirigeant ententiste. Parmi les noms qui reviennent le plus, on cite Kheïrredine Madoui. Parti cet hiver en Libye où il dirige le club d'Al-Nasr, l'ancien arrière central sétifien est en ce moment sous le coup d'une suspension de six mois. C'est ce qui rend peut-être son engagement un peu difficile puisque la sanction peut s'étendre au niveau du championnat local et, du coup, il ne peut pas être sur le banc. Cela dit, on parle depuis quelques jours de la réduction de sa sanction à deux matches seulement. L'autre nom qu'on évoque avec insistance dans l'entourage d'Arab, n'est autre que l'ex-coach de l'USMA, Abdelhak Benchikha.

FUTSAL / TOURNOI DE LA PRESSE 2026 : 24 ÉQUIPES ENGAGÉES À LA 5E ÉDITION

Vingt-quatre (24) équipes représentant différent organes de presse se sont inscrites pour prendre part à la 5e édition du tournoi Futsal de la presse nationale, dont le tirage au sort est prévu lundi à 14h30 à la salle des conférences de la coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Alger, a-t-on appris auprès du Comité d'organisation. «24 équipes de différents organes de presse se sont engagées dans les délais de rigueur que le comité d'organisation a fixés, afin de prendre part à cette 5ème édition, et la liste officielle des participants a été arrêtée définitivement, après l'étude des différents dossier d'engagement», a indiqué à l'APS, Riad Abada, un des membres chargé de recueillir les dossiers. Le tirage au sort sera rehaussé par la présence de personnalités sportives et de représentants des équipes ayant rempli les conditions de participation fixées par les organisations. Initié par l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA) au profit de la presse sportive nationale, cette édition verra l'application d'un système de compétition qui comprend un 1er tour en mini-championnat, suivi des tours à élimination directe (1/8 de finale, 1/4 de finale, demi-finales et finale). Le coup d'envoi de la 5ème édition sera donné le vendredi 20 février à la coupole du Complexe sportif et s'étalera durant le mois sacré du Ramadhan. La cérémonie d'ouverture sera rehaussée par la présence de personnalités politiques et sportives, invitées pour la circonstance, selon la même source.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya de RELIZANE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF- DEP= 424024000048285

Avis D'appel D'offre Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales pour Troisième fois

N°005 /2026

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de RELIZANE, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour troisième fois, pour la réalisation des travaux concernant le Projet :

OPERATION: ETUDE REALISATION D'UNE UNITE REPUBLICAINE DE SECURITE (URS) Avec 04 LOGTS à RELIZANE

Projet :

PROJET : Réalisation d'une Unité République de Sécurité avec 04 Logts à RELIZANE

Lot 13 : PARCOURS DU COMBATANT.
Lot 14 : Salle de sport

1- Le dossier de candidature contient :

. Une déclaration de candidature; le soumissionnaire atteste qu.il :

- N'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions de article 51 de la loi 12-23 en date 18 mohareme 1445 de 05/08/2023 et des articles 75 et 89 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.
- N'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire concerne le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société ;
- est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie *(mise à jour : CNAS CASNOS CACOBATPH)* ;
- est inscrit au registre de commerce en relation avec l'objet du marché (copie du RC);

a effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien (attestation de dépôt des comptes sociaux);

détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie *(carte fiscale)*;

.Une déclaration de probité
. Les statuts pour les sociétés
. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
. Tout document permettant d'évaluer les capacités soumissionnaires:

Capacités Minimales Demander : Conformément aux dispositions de l'article 44 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, ne peut soumissionner
Que les candidats qui répondant aux conditions minimales d'éligibilité suivants :

Lot 13 : PARCOURS DU COMBATANT.

A/ Capacités professionnelles: les Entreprises qui ont certificat de Qualification activité principale en bâtiment catégorie 03 et plus en cour de validité .
B/ Capacités techniques: les Entreprises qui déjà réaliser au moins un projets de même nature avec une attestation de bonne exécution approuve de le maitre ouvrage.
C/ Capacités financières: les Entreprises ayant un chiffre d'affaire moyen des 03 années dernier.
(2022-2023-2024) Plus de 2 000 000.00DA. Les bilans financiers doivent être visés par les services (des impôts et comptable agrée).

Lot 14 : Salle de sport

A/ Capacités professionnelles: les Entreprises qui ont certificat de Qualification activité principale en bâtiment catégorie 04 et plus en cour de validité .
B/ Capacités techniques: les Entreprises qui déjà réaliser au moins un projets de même nature ou un projet similaire avec une attestation de bonne exécution approuve de le maitre ouvrage.
C/ Capacités financières: les Entreprises ayant un chiffre d'affaire moyen des 03 années dernier.
(2022-2023-2024) Plus de 20 000 000.00DA. Les bilans financiers doivent être visés par les services (des impôts et comptable agrée).

2- L'offre technique contient :

- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique: un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 67 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.
- Une déclaration à souscrire
- Liste des Capacités humains pour réaliser le projet justifiant par attestations, diplômes, sont déclarée par CNAS.
- Liste des Capacités matériels pour réaliser le projet justifiant parles cartes grises ou les cartes des matriculassions, documents d'assurance ou les factures d'achat jointes un PV délivré par un huissier dont le délais de document n'excède pas 12 mois à la date d'ouverture pour le matériel non roulant.
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention « lu et accepté ».
- Délais de réalisation du projet avec un planning d'avancement des travaux.
- Mémoire Technique Justificatif.
- P.V de visite du site.

3 . L'offre financière contient :

- la lettre de soumission ;
- le bordereau des prix unitaires (BPU)
- le détail quantitatif et estimatif (DQE)
- Analyse le prix globale et forfaitaire
- Le détail du bordereau des prix unitaires

4.DATE ET L'HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES :

- De (08.30 h) huit heure et demi du matin à (10.00 h) du matin le jour de dépôt des offres.
- L'ouverture sera le jours de dépôts des offres au séance publics aux présences des soumissionnaires à 10.00 au siège de la direction des équipements public de la wilaya de RELIZANE"SIS ROUTE VERS S.M.BENAOUDA–WRELIZANE"LES SOUMMISOINAIRES SONT INVITER POUR ASSISTER LE SCEANCE D'OUVERTURE DES PLIS
- En cas de coïncidence le dépôt des offres le jour ferré/ou jours de repos réglementaires doit prolonger le délai le jour de travail le demain.
- PREPARATION DE L'OFFRE Conformément aux dispositions de l'article 51 de la loi 12-23 en date 18 moharrem 1445 de 05/08/2023 de l'article 76 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics
- VALIDITE DESOFFRES : La période de validité de l'offre est équivalente à la période de préparation des offres accordée aux soumissionnaires augmentée de trois (03) mois + 10 JOURS.

La limite de dépôt des offres est fixée à Jours (10 jours) à 10.00H.

Le Jeune Indépendant du 16/02/2026 / ANEP 2631002685

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère des Travaux Publics
et des Infrastructures de Base
Direction des Travaux Publics
de la wilaya Tipasa
Service de développement des
Infrastructures routières

وزارة الأشغال العمومية
و المنشآت القاعدية
مديرية الأشغال العمومية
لولاية تيبازة
مصلحة تنمية منشآت الطرق

POS AU1 Tipasa
NIF : *408015000042098*

Avis d'Attribution Provisoire du Marché

En application de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Tipasa informe l'ensemble des soumissionnaires à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 31, paru dans le quotidien national les quotidiens nationaux

«الأيام الجديدة » en date du 29/12/2025 et «Le jeune indépendant» en date du 28/12/2025 relatif au projet **«Modernisation de la liaison entre Douaouda et Bouismail sur 10 Kms (W Tipasa)»,** qu'a l'issue de l'analyse et de l'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement à:

Entreprise	Projet	Note. TECH	Montant en TTC (DA)	Délai	NIF de l'Entreprise
SARL LOUIFI PROJECTS	Modernisation de la liaison entre Douaouda et Bouismail sur 10 Kms (W Tipasa)	82,5	1.861.431.320,00	12 MOIS	002009081067807

Les soumissionnaires non retenus disposent d'un délai de dix (10) jours, et ce, à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux pour introduire un éventuel recours auprès de la commission des marché de wilaya.
Les soumissionnaires qui sont intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités à se rapprocher de services de la Direction des Travaux Publics, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Le Jeune Indépendant du 16/02/2026 / ANEP 2616004641

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI-OUZOU
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°20/2025

NIF: 099815019058902

Conformément aux dispositions de l'article 65 du Décret Présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des Marchés Publics et des délégations de service public, la Direction de l'Urbanisme ,de L'architecture et de la Constructions de la Wilaya de Tizi-Ouzou, informe les soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales **N°20/2025 portant ETUDE GEOTECHNIQUE GLOBALE ET COMPLEMENTAIRE DU GLISSEMENT DE TERRAIN DE LA VILLE D'AZAZGA - PHASE 02-.**

Publié et paru dans les quotidiens nationaux: en langue arabe « أخبار الوطن» en date du **16/12/2025,** en langue étrangère **« LE JEUNE INDEPENDANT »** en date **15/12/2025** et le BOMOP qu'a l'issu de l'évaluation des offres techniques et financières en date du **03/02/2026** et conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, le projet est confié provisoirement comme suit :

LOT	LABORATOIRE	Note technique et financière	Montant DA TTC	Délai	OBS
ETUDE GEOTECHNIQUE GLOBALE ET COMPLEMENTAIRE DU GLISSEMENT DE TERRAIN DE LA VILLE D'AZAZGA -PHASE 02-	LCTP Tizi-Ouzou NIF. 099916000600131	96.00	MONTANT CORRIGE 61 642 000,00	13 MOIS	laboratoire proposé

A cet effet, et conformément à l'article 82 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015, cité ci-dessus, les soumissionnaires contestataires, peuvent introduire leur recours auprès de la commission des marchés de la wilaya, dans un délai de 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.

Le Jeune Indépendant du 16/02/2026 / ANEP 2616004981

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, L'URBANISME ET DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT -AADL -
DIRECTION REGIONALE D'ALGER OUEST
cité 540 logements AADL BT « D » Brakni W.Blida.
N° Identification fiscale : 000016001405697
PROGRAMME DES 185.000/200.000 LOGEMENTS LOCATION-VENTE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°027/DRAO/AADL/2026

En application des articles 36, 38 et 39 de la loi N° 23-12 du 05/08/2023 Fixant les Règles Générales relatives aux marchés publics et aux articles 39,40, 42 et 44 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service publics, L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT- DIRECTION REGIONALE D'ALGER OUEST« DRAO – AADL » lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour **LA RÉALISATION DE 450 LOGEMENTS LOCATION-VENTE EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIE Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RESEAUX TERTIAIRES » SIS A LA NOUVELLE VILLE DE BOUINAN, COMMUNE DE BOUINAN, WILAYA DE BLIDA « Tranche 185 000 Logements, Zone 01 »,** Conformément aux articles 34,38,43,60 et 63 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 Fixant les Règles Générales relatives aux marchés publics et aux articles 44,54,55,56 et 57 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service publics.
L'avis d'appel d'offre objet du présent cahier des charges s'adresse aux candidats remplissant les conditions d'éligibilités suivantes :
En application du décret exécutif N° 93-289 du 28/11/93 portant obligation pour toutes les entreprises intervenant dans le cadre de la réalisation des marchés publics du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, d'être titulaire du certificat de qualification et classification professionnelle, modifié et complété par le décret exécutif N° 05-114 du 07/04/2005.
En application de l'arrêté interministériel du 01/03/1983 fixant la nomenclature des activités économiques des entreprises du bâtiment, de travaux publics et l'hydraulique, sous peine d'élimination.
Le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises nationales, publiques ou privées, agissant seule ou en **groupement** momentané d'entreprises **solidaires**, satisfaisant les conditions ci-dessous ; peuvent soumissionner :

CONDITIONS D'ELIGIBILITE :

I) CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEUL :

a) -Capacités professionnelles :

- Ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie IV **(Quatre) ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale et en Travaux publics ou Hydraulique en activité secondaire** en cours de validité.

b) Capacités financières

Ayant un chiffre d'affaires Cumulé des trois meilleurs bilans des cinq dernières années (2020-2021-2022-2023 et 2024) égale ou supérieur à **500 000 000,00 DA** justifiés par les bilans fiscaux et ses annexes indiquant les différents résultats financiers, visés par les services des impôts.

c)Capacités techniques : ayant les moyens humains et matériels suivant :

1/-Moyens humains : le soumissionnaire devra avoir minimum le personnel suivant :

- Un (01) Architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment, ayant une expérience supérieure ou égale à 03 ans.
-Un (01) Technicien supérieur ou plus en bâtiment, ayant une expérience supérieure ou égale à 03 ans.
-Un (01) Technicien supérieur ou plus en VRD, ou travaux public ou hydraulique ayant une expérience supérieure ou égale à 03 ans.
, justifié par les pièces administratives et règlementaires y afférent à savoir : affiliation CNAS CASNOS (en cours de validité), diplômes, et le cas échéant fiches carrières.

2/-Moyens matériels :

Le soumissionnaire doit avoir minimum les moyens suivants :

- Deux (02) camions de 15 t ou plus
- Une (01) centrale à béton de 30 m3/h ou plus.
- Deux (02) grues fixes
- Deux (02) pelles mécaniques

NB : La liste des moyens matériels de l'entreprise doit être appuyé par (Cartes grises et police d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant, constat récent d'huissier de justice justifiant la propriété du matériel et les références appuyés d'un acte de vente notarié, le cas échéant (daté de six mois maximums à la date de dépôt des offres) matériel non roulant, et /ou un contrat leasing avec une banque).

3/-Références professionnelles : le soumissionnaire devra remplir l'une des conditions suivantes à savoir :

- Un projet de réalisation de 400 logements ou plus en TCE en un seul tenant
- Ou Un cumul de projets de logements de 600 logements ou plus en TCE en prenant en considération les projets de 120 logts ou plus.
- Ou Deux (02) projets d'équipements en totalité (TCE) de catégorie C ou plus

Justifier par des attestations de bonne exécution ou d'exécution délivré par des maître d'ouvrages publics, des projet réceptionnés les 10 dernières années (2016 à 2025).
Ces attestations doivent contenir les informations suivantes ou accompagné des documents ci-après :

- **L'intitulé du projet**
- **Le montant du projet**
- **Délai de réalisation**

Date du procès-verbal provisoire ou définitive

II-CAS GROUPEMENT MONMENTANE D'ENTREPRISES SOLIDAIRES

Pour justifier de l'éligibilité du soumissionnaire en groupement solidaire d'entreprise, il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement l'ensemble des capacités exigées, dans le cahier des charges, a l'exception du certificat du qualification et classification professionnel (Chaque membre doit présenter un certificat du qualification et classification professionnel en cours de validité)
Le groupement doit être impérativement solidaire.
Capacités professionnelles :
LE CHEF DE FILE DU GROUPEMENT Ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie **IV (Quatre) ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale et en Travaux publics ou Hydraulique en activité secondaire** en cours de validité.

LES MEMBRES DU GROUPEMENT doivent être qualifies en bâtiment comme activité principale et classe a la catégorie III (Trois) ou plus et en Travaux publics ou Hydraulique en activité secondaire en cours de validité.

- **Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera éliminée systématiquement.**
- **Le dossier de candidature ne peut être complété.**
- **Les moyens humains et matériels ayant servi à l'éligibilité du soumissionnaire ne sont pas sujets à la notation lors de l'évaluation de l'offre technique.**

-Les pièces justifiant les conditions d'éligibilité ne doivent pas être présentes dans l'offre technique.

Le dossier de l'appel d'offres sera retiré auprès de l'A.A. D.L
Agence Régionale d'Alger Ouest
Sise à Cité des 540 Logements BRAKNI – Bt « D » - Wilaya de Blida

Contre le paiement **de Vingt Mille (20 000.00 DA), au niveau de la régie de la direction régionale d'Alger Ouest**, non remboursable représentant les frais de la documentation contre la remise d'un reçu de paiement à joindre dans l'offre technique.
Le cahier des charges doit être retiré par le candidat soumissionnaire ou son représentant désigné à cet effet sur présentation d'un extrait du registre de commerce ou une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle
Seuls les candidats qui auront retiré le cahier des charges, sont autorisés à participer à l'appel d'offres. Dans le cas d'un groupement momentané d'entreprises solidaire, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné à cet effet.

Conformément à l'article 47 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les Règles Générales, relatives aux marchés publics et l'article 67 du décret présidentiel n° 15 -247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le dossier de l'appel d'offre mis à la disposition des soumissionnaires, contient les renseignements et les documents nécessaires lui permettant de présenter des offres acceptables à savoir :

- **Dossier de candidature**
- **Offre Technique**
- **Offre Financière**

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise , la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », « offre financière », selon le cas ;Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – **appel d'offres N°**.....
L'offre doit parvenir au service contractant à la date et au plus tard à l'heure limite de dépôt des offres.
Aucune modification, rature, surcharge ou suppression sur le présent cahier des charges n'est admise.
L'ensemble des pièces, devra être coté, paraphé, daté et signé par la personne physique ou morale habilitée à cet effet.
Les offres adressées par poste ne seront pas acceptées.

L'enveloppe dénommée « DOSSIER DE CANDIDATURE » contient :

Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet
Une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
Une déclaration de sous-traitant (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
Les statuts pour les sociétés
Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats soumissionnaires cités à l'article N°04 du présent cahier des charges à savoir :
a)- Capacités professionnelles :
Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité
Une copie du registre de commerce
b) -Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires :
Relevé bancaire ou attestation de solvabilité délivrée par la banque du soumissionnaire.
Les bilans comptables et ses annexes indiquant les différents résultats financiers des trois meilleurs bilans des cinq dernières années (2020-2021-2022-2023 et 2024) (visé par les services des impôts).
Une copie de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux délivrée par les antennes locales du centre national du registre de commerce (CNRC).
c)-Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles :
Copie des attestations fiscales, parafiscales d'organismes de sécurité sociale (CNAS, CASNOS, CACOBATH et extrait de rôle apuré ou avec échéancier)
Numéro d'immatriculation fiscale (carte fiscale).
Liste des moyens humains (affiliation CNAS et Diplômes, et le cas échéant fiches carrières),
La liste des moyens matériels de l'entreprise (Cartes grises et police d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant, constat récent d'huissier de justice justifiant la propriété du matériel et les références appuyés d'un acte de vente notarié, le cas échéant (daté de six mois maximums à la date de dépôt des offres) matériel non roulant, et /ou un contrat leasing avec une banque).
Références professionnelles accompagnés des attestations de bonne exécution ou attestation d'exécution délivrées par des maitres d'ouvrage publics.

NB : Toute pièce fournie par l'entreprise doit être valide à la date d'ouverture des plis.
B. L'enveloppe dénommée « L'OFFRE TECHNIQUE » contient :
1/La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
2/Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif signé, daté et cacheté par le soumissionnaire selon modèle joint au présent cahier des charges (sous peine de rejet de l'offre) et tout autre document exigé y afférent à savoir :
Les moyens humains à mobiliser pour le projet
Le matériel et équipement à mobiliser pour le projet
Méthodologie d'exécution des travaux
Contraintes d'exécution des travaux et solutions proposées
Le Délai d'exécution
3/-Le cahier des charges portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
4/-Caution de soumission d'un montant supérieur à 1% de l'offre pour les offres excédants le montant d'un milliard de dinars en toutes taxes comprises (1 000 000 000 .00) DA/TTC
5/- Lettre d'engagement 3x8.
6/-lettre d'engagement de délai
7/-Le planning de la réalisation des ouvrages.

C. L'enveloppe dénommée « L'OFFRE FINANCIERE » contient :

1/-La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
2/- La décomposition du prix global et forfaitaire pour la partie logement R+5, R+9
3/- La décomposition du prix global et forfaitaire pour la partie conciergerie R+9
4/-le bordereau des prix unitaire partie commerce.
5/-le devis quantitatif et estimatif dument daté et signé partie commerce.
6/- Tableau récapitulatif de la partie commerce.
7/-le bordereau des prix unitaire partie VRD.
8/-le devis quantitatif et estimatif dument daté et signé partie VRD.
9/- Tableau récapitulatif de la partie VRD.
10/- Tableau récapitulatif du montant total du marché

Il est accordé au soumissionnaires un délai de préparation des offres **de Quinze (15) jours**, il commence à courir à partir de la 1ere publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP, dans la presse écrite et la presse électronique agrée et le portail électronique des marchés publics.
Le service contractant peut, quand les circonstances le justifient, proroger la durée de préparation des offres au moins trois jours avant la date limite de dépôt des offres. Dans ce cas, il en informe les candidats par tout moyen.
Le dépôt des offres s'effectue le dernier jour de la durée de préparation des offres, soit le **Quinzième (15ème) jour au plus tard à 12h00**. Cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable, au cas où cette date coïncide avec un jour férié et/ou de repos hebdomadaire légal.
L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'**adresse ci-après :**
Direction Régionale d'Alger Ouest de l'AADL
sis à : cité 540 logements AADL BT « D » Brakni W.Blida

L'ouverture en séance publique des plis des dossiers dé candidatures, des offres techniques et financières s'effectuera en une seule phase au siège du maitre de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires, le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus-indiquée à Treize (13h00) heurs.
L'offre demeure valide pendant une période de Quatre Vingt Dix (90) jours augmentée de la durée de préparation des offres.
Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 16/02/2026 / ANEP 2616004989**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA: BATNA.
DA I R A: BOUZINA.
COMMUNE : BOUZINA.

N° : 05 / 2026

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE
MATRICULE FISCALE : 098405355048322

Conformément à la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les regles génerales relative aux marchés publics et l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 Du 16/09/2015 Portant code Des Marchés Publics et des délégations de service public.

Le président d'APC de Bouzina Informe Tous les soumissionnaires participés à L'appel D'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale N° **.02/2026** relatif au Projet suivant:

- **REALISATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT A MEZLINE – 1ere Tranche–**

Publie dans les quotidiens / المساء **en** langue arabe en date du : **26/01/2026** et **Le Jeune Indépendant** en langue Française en date du : **26/01/2026** et la presse électronique. **(Dz Watch) en** langue arabe en date du : **27/01/2026 , (fildalgerie)** en langue Française en date du : **27/01/2026** et **BOMOP**

Vu les resultats d'évaluation des offres Techniques et Financières du: **04/02/2026** le Marché est attribué provisoirement comme suit :

Nom du soumissionnaire	Montant de l'offre après correction En (TTC)	Note De L'offre (50/100 Pts)	Délai de Réalisation	Observation
EGTPH-(ZEMMOURI WAHIBA) – SIEGE SOCIAL : N°53 BAALI – Cne DE THENIET EL ABED -W- BATNA **NIF : 282054700553146**	**24.971.079,00 DA**	**50 Points**	**06 Mois**	**L'Offre unique Et qualifiée techniquement**

Conformément à l'article 56 de la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les regles génerales relative aux marchés publics et l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 Du 16/09/2015 Portant code Des Marchés Publics et des délégations de service public.
Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contactant dans le cadre d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale peut introduire un recours dans Dix (10) Jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution provisoire du marché dans la presse , BOMOP et la presse électronique auprès de la commission du marché de la commune , si le dixième (10) Jours coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légale , la date limite pour introduire le recours est prorogé au jour ouvrable suivant.
Pour les autres Soumissionnaires intéressés sont invités de se rapprocher auprès du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la parution de l'attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière.

Le Jeune Indépendant **du 16/02/2026 / ANEP 2625001605**

الجمهـورية الجـزائـريـة الديمقـراطية الشعـبية
REPUBLIQUEALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE ET L'AMÉNAGEMENT DE TERRITOIRE
DE LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
WILAYA DE CONSTANTINE
SERVICE DES MARCHÉS PUBLICS
BUREAU D'EXÉCUTION DES MARCHÉ PUBLICS

وزارة السكـن والعمـران والمدينـة والتهيئة العمرانية
مديـريـة التجهيـزات العمـوميـة
لولايـة قسنـطينـة
مـصلحة الصفقـات العمـوميـة
مكتب تنفيذ الصفقات العمومية

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

OBJET :
ÉTUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 02 N° 02, AU NIVEAU DU POLE URBAINE SISSAOUI (8050 LLV + 800 LPL), COMMUNE DE CONSTANTINE, WILAYA DE CONSTANTINE (CITES D'HABITAT INTEGREES PROGRAMME 2026).

Conformément aux articles 65 et 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, La direction des équipements publics de la wilaya de Constantine (NIF : 099025019009819) porte à la Connaissance des soumissionnaires intéressés par l'avis de concours national restreint **N° 73/DEP/2025** paru dans le journal «**المحترف**» en date du **18/12/2025** et le journal «**Le jeune indépendant**» en date du **21/12/2025**, ainsi que la presse électronique « **الجزائر اليوم – سبق برس**» en date du **18/12/2025** Relatif au projet visé en objet.

Qu'après analyse et délibération, la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres lors de la séance du **10/02/2026** a attribué provisoirement le marché au groupement **BET:**

Désignation du bureau d'étude	NIF	Note globale (offre technique + offre prestations + offre financière)	Montant étude en TTC	Montant suivi en TTC	Délai étude	Délai suivi	Critère de choix
			6 035 000.00 DA	9 010 000,00 DA	03 Mois	06 Mois	
Groupement الإتقان AOUARI HAMDI + AYACHE SAMIRA	1822501093451 8802500	166,20 pts	15 045 000,00 DA		09 Mois		Meilleur Offre (Offre technique + offre prestations +offre financière)

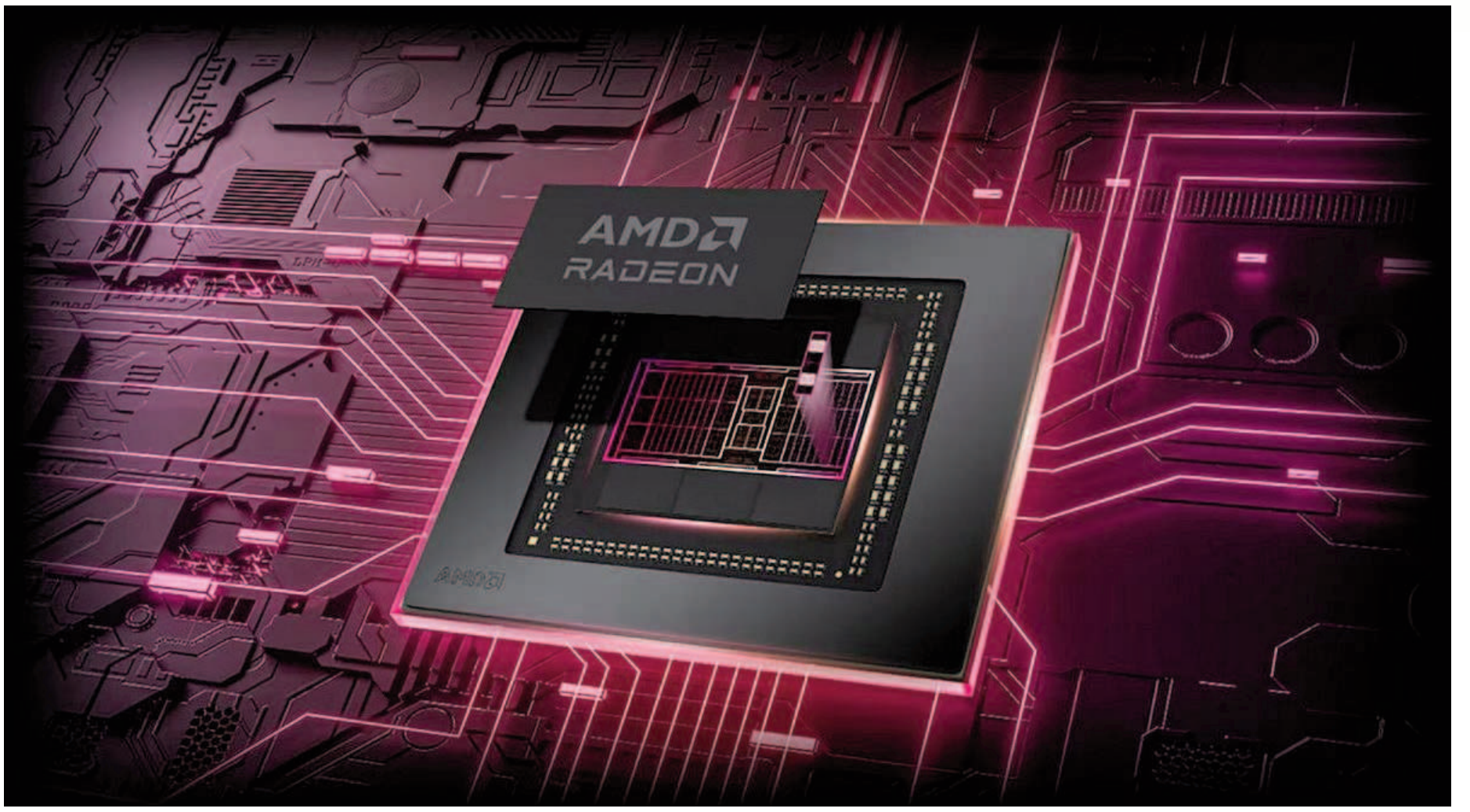
Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et l'article 56 de la loi N°23/12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés :

- Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détailles de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques, prestation et financière sont invités, a se rapprocher des services de la direction des équipements publics, au plus tard trois (03) jours a compter du premier jour de la publication de cet avis pour leur communiquer ces résultats, par écrit.
- Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès De la commission des marchés de la wilaya, et cela dans les dix (10) jours qui suivent la parution de cet avis, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date3 limite pour introduire le recours est prorogé au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant **du 16/02/2026 / ANEP 2625001632**

Pas de nouveautés graphiques chez AMD en 2026 : RDNA 5 n'arriverait qu'en 2027

AMD travaille à la refonte complète de son architecture graphique, mais le projet ne devrait pas aboutir en fin d'année prochaine comme certaines sources semblaient jusqu'à présent le croire.



Tout porte à croire que l'année 2026 devrait être très tranquille dans le monde de la carte graphique : de nouvelles variantes des générations existantes peut-être, mais pas de nouvelle architecture avant 2027, chez NVIDIA comme chez AMD.

Pas de prochaine génération avant mi-2027

Dans l'absolu, ce n'est pas vraiment une surprise dans la mesure où le début de l'année 2025 aura été relativement chargé chez les deux principaux fournisseurs de processeurs graphiques.

Souvenez-vous, en janvier dernier, NVIDIA lançait la génération Blackwell avec la sortie de ses deux plus puissants modèles, les GeForce RTX 5080 et RTX 5090. Dans la foulée, AMD répliquait un mois plus tard avec le lancement de RDNA 4, une architecture que l'on retrouvait alors sur les Radeon RX 9070 et RX 9070 XT. Ensuite, chez les deux sociétés, il a surtout été question de décliner les deux architectures en modèles de plus en plus « accessibles ».

Certaines rumeurs avaient évoqué la possibilité d'une sortie relativement rapprochée pour la prochaine architecture GPU d'AMD. Celle que l'on appelle RDNA 5 pour faire simple était attendue par certains observateurs au cours du troisième ou quatrième trimestre 2026… mais il n'en sera donc rien comme nous le précisé le très bien informé Kepler sur la plateforme X.com : le message est on ne peut plus clair, « Mid 2027 ».

De nouvelles cartes RDNA 4 en 2026 ?

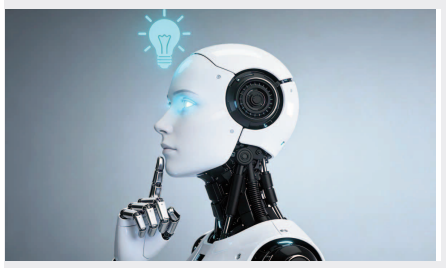
Rappelons que cette génération parfois baptisée RDNA 5 pourrait signer le retour d'AMD sur le haut de gamme du GPU alors qu'avec les Radeon RX 9070 XT, la firme de Lisa Su ne cherchait à concurrencer que jusqu'aux GeForce RTX 5070.

Ainsi, en août dernier, des sources avaient évoqué la possibilité d'un bus 512-bit pour la mémoire vidéo de RDNA 5 alors que les GPU les plus puissants pourraient compter un maximum de 96 cœurs.

Des informations qui sont à prendre avec d'autant plus de recul que nous ne mentionnons plus maintenant qu'une sortie mi-2027 pour celle qui marquera aussi un changement stratégique pour AMD : la firme a confirmé qu'après RDNA 4, elle repasserait à une architecture unifiée.

Plusieurs mois nous séparent donc encore de l'arrivée de cette UDNA (RDNA 5) et il nous reste donc à connaîte les plans d'AMD sur l'année 2026 : il est possible que nous ayons droit à une sorte de « refresh » des cartes RDNA 4 comme cela semble être prévu chez NVIDIA avec les modèles SUPER. Reste qu'AMD n'a rien annoncé en ce sens et que, même chez NVIDIA, tout porte à croire qu'il ne faut pas attendre les RTX série 50 SUPER avant le second semestre 2026.

En 2025, ils ont échoué, le navigateur IA parfait arrivera-t-il en 2026 ?



IL Y A QUELQUES mois, nous expliquions pourquoi les navigateurs IA étaient une fausse bonne idée. Quelques semaines plus tard, le paysage a bougé, mais pas toujours dans le bon sens : les agents se sont incrustés dans nos usages sans régler leurs problèmes de fond. Mais bien évidemment, l'idée n'est pas de fermer les yeux et de refuser toute forme d'évolution. Il s'agit plutôt de déterminer ce qu'il faudrait concrètement pour qu'un navigateur "agentique" puisse faire partie de notre quotidien. ChatGPT Atlas qui met 16 minutes à faire une réservation, Comet qui rame pour ajouter trois produits au panier, Opera Neon qui invente un mail et un numéro de téléphone quand il tente de réserver un restaurant… pour un outil censé simplifier la vie, le démarrage était calamiteux. Le problème de fond n'est pas tant les bugs que l'architecture elle-même. Tant que chaque action dépend d'un aller-retour vers un gros modèle dans le cloud, on traîne de la latence, des erreurs et une impression générale de lourdeur.

Pire encore, cette dépendance au cloud pose un problème pour la vie privée. Ce n'est pas un secret : ces navigateurs collectent tout. Requêtes, documents, historiques, temps passé, contenus derrière des paywalls. Toutes ces informations remontent vers les serveurs d'OpenAI ou Google. OpenAI pousse d'ailleurs à activer "memories" pour "enrichir les bases d'apprentissage".

Mais le pire, c'est que non seulement les traitements sont longs, non seulement les données sont siphonées, mais en plus, on doit payer un abonnement pour ça !

La solution est la même pour les deux problèmes : l'exécution locale. En septembre 2025, Genspark a lancé le premier navigateur IA capable de faire tourner 170 modèles IA différents directement sur votre machine , sans connexion internet. Remplir un formulaire, vérifier une date, résumer un paragraphe : tout s'exécute instantanément sur le processeur, sans latence réseau et sans jamais quitter l'ordinateur. Les navigateurs Brave et Sigma permettent également de configurer un modèle en local avec chiffrement. Même chose pour le navigateur Phew AI Tab, qui chiffre toutes les données synchronisées en AES-256 et permet même de stocker l'historique sur sa propre infrastructure Supabase plutôt que chez l'éditeur.

Payer pour un logiciel qu'on utilise au quotidien, c'est logique. Mais en 2026, hors de question de perpétuer cette fuite de données. D'ailleurs, les GAFAM dans le collimateur de l'UE le savent bien. Si les versions IA de Chrome et Edge ne sont pas disponibles chez nous, c'est bien parce que, de base, elles ne respectent pas le RGPD.

Alors oui, c'est vrai, faire tourner plusieurs dizaines de modèles IA directement sur sa machine, c'est rapide, c'est magnifique pour la vie privée. Mais ça exige un PC puissant. Un vieux laptop avec 8 GB de RAM et un processeur daté ne suffiront pas et la crise actuelle touchant la mémoire vive n'arrange rien. Firefox en a fait les frais. En extrapolant un peu, on aurait presque l'impression qu'une IA performante et respectueuse de la vie privée est un privilège.

La bonne nouvelle ? Le marché des navigateurs IA devrait atteindre 76,8 milliards de dollars d'ici 2034. On espère que cet afflux de capital servira à accélérer la R&D sur l'exécution locale.

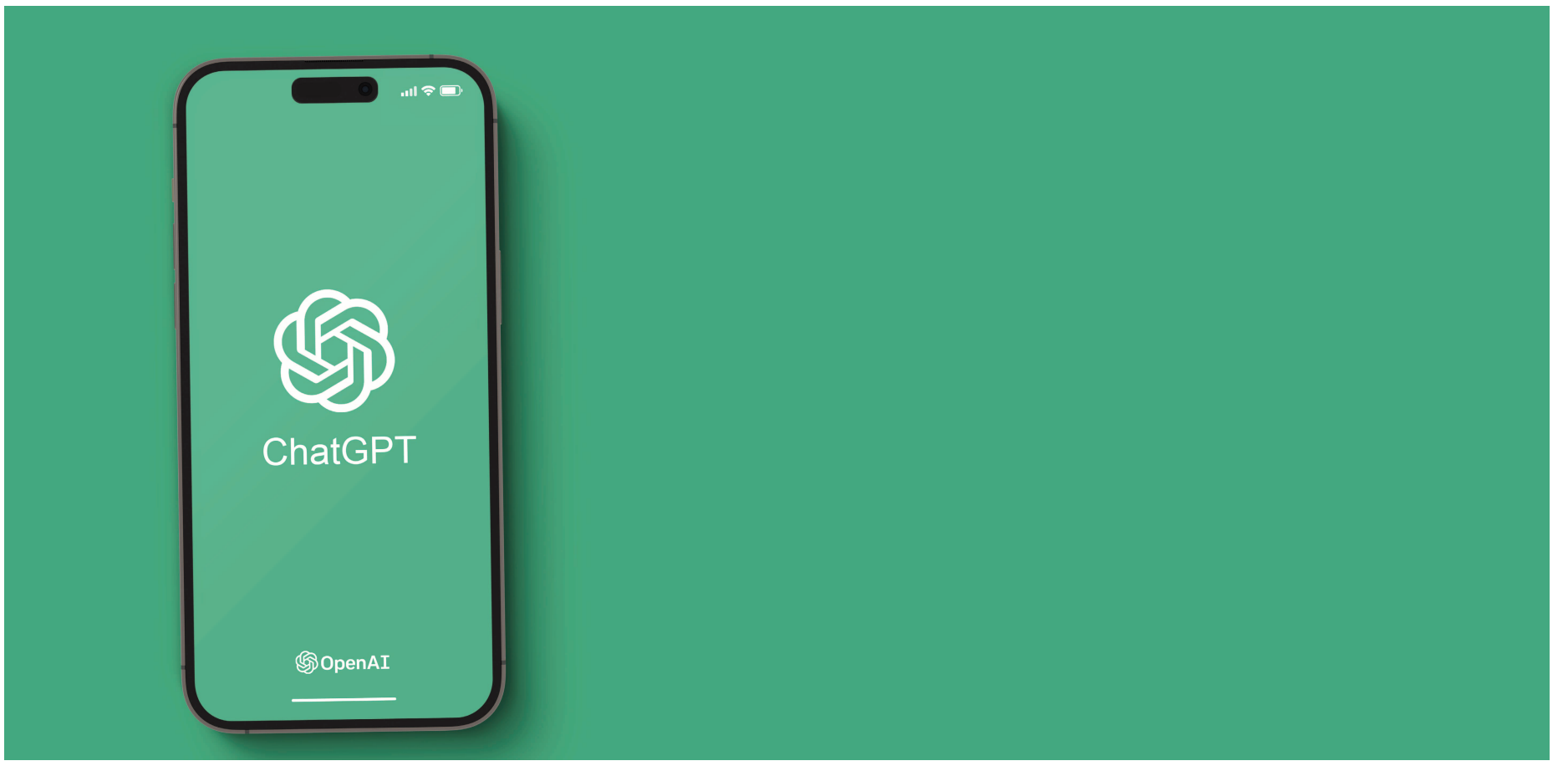
Un navigateur qui ne fait pas l'impasse sur la sécurité

Les navigateurs IA ne souffrent pas de "simples failles" qu'il est possible de corriger en deux mises à jour, mais de problèmes liés à leur architecture même. Avec des LLM qui prennent n'importe quel texte pour une instruction, les "prompt injections" deviennent possibles depuis une simple page web.

Selon NeuralTrust, le cabinet de sécurité spécialisé dans les agents IA, nous nous dirigeons vers une "crise d'autonomie" en 2026.

D'après leur dernier rapport, 72% des entreprises ont déployé ou sont en train de scaler les agents IA, mais seulement 29% ont mis en place des contrôles de sécurité spécifiques aux agents. Les attaques par "Indirect Prompt Injection" (où une instruction malveillante se cache dans une page web qu'un agent visite) seront la menace dominante de l'année.

OpenAI ajoute un moteur de recherche à ChatGPT pour rivaliser avec Google



Vous pouvez désormais effectuer des recherches sur le Web directement dans ChatGPT. A certaines conditions.

OpenAI ajoute une fonction de recherche à ChatGPT. Elle permet aux utilisateurs d'effectuer des recherches sur le web directement depuis le chatbot afin d'obtenir des informations actualisées et pertinentes, accompagnées de citations liées à leurs sources. La fonction de recherche s'activera automatiquement selon la requête, mais elle peut également être activée manuellement en cliquant sur le bouton de recherche.

En plus d'utiliser des sources Web, ChatGPT tiendra compte du contexte pour garantir que sa réponse est adaptée exactement à ce que l'utilisateur attend, ce qui représente un avantage par rapport aux moteurs de recherche Web traditionnels.

Une version affinée de GPT-4o

Toutes les réponses incluent des liens vers les sources d'où proviennent les informations. Le modèle utilise une combinaison des dernières technologies d'OpenAI pour générer ses réponses. « Le modèle de recherche est une version affinée de GPT-4o, post-entraînée à l'aide de nouvelles techniques de génération de données synthétiques, notamment la distillation des résultats d'OpenAI o1-preview », explique la société.

OpenAI s'est également associée à des fournisseurs d'actualités et de données pour présenter aux utilisateurs des informations actualisées et des rendus visuels adaptées à différents centres d'intérêt, comme la météo. La photo ci-dessous montre des widgets pour la météo activés grâce à un partenariat avec Accuweather.

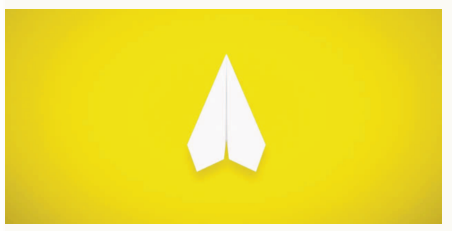
ChatGPT search est réservé aux abonnés payants pour le moment

L'expérience de recherche est disponible dès aujourd'hui sur la version Web, l'application de bureau et mobile de ChatGPT pour tous les utilisateurs de ChatGPT Plus et Team, ainsi que pour les utilisateurs de la liste d'attente de SearchGPT.

OpenAI indique que les utilisateurs Enterprise et Edu recevront un accès dans les semaines à venir, et les utilisateurs gratuits dans les mois à venir.

SearchGPT a été lancé en juillet en tant que prototype avec l'intention de l'intégrer au chatbot. OpenAI affirme avoir apporté « le meilleur de l'expérience SearchGPT » dans le ChatGPT.

Productivité : une méthode pour partager des fichiers entre Android et MacOS



VOUS RECHERCHEZ peut-être un moyen simple de transférer du contenu entre ces deux systèmes. Une des solutions est AirDroid. Démonstration.

Apple propose AirDrop pour simplifier le processus de partage de fichiers entre iOS et macOS. Mais qu'en est-il des personnes qui utilisent Android et macOS ? Que pouvez-vous faire si vous êtes concerné ? Vous pouvez toujours créer un partage réseau sur votre appareil sous macOS. Mais cette approche complique les choses. Et de nombreux utilisateurs préfèrent ne pas avoir à s'occuper des rouages des partages SMB.

Heureusement, il existe une application appelée AirDroid qui comble le fossé entre les deux systèmes. AirDroid est une application gratuite (avec des achats in-app pour plus de fonctionnalités) qui vous permet :

De partager facilement des fichiers entre les deux systèmes

De sauvegarder des photos et des vidéos du téléphone vers l'ordinateur

De trouver d'autres appareils

Et même d'enregistrer l'écran de votre mobile Android

C'est de la fonction de partage de fichiers dont je veux parler dans cet article.

Avant d'aborder cette fonctionnalité, parlons de la version gratuite et de la version premium. La version premium coûte 4 $/mois et autorise un échange illimité de données en réseau distant (alors que la version gratuite ne donne droit qu'à 200 Mo), une gestion de la taille des fichiers plus importante (la version gratuite est limitée à 30 Mo, alors que la version premium donne droit à 200 Mo), une taille de transfert de fichiers plus importante (la version gratuite est limitée à 30 Mo, alors que la version premium donne droit à 1 Go), et la possibilité d'ajouter trois appareils Android au total (la version gratuite vous limite à deux appareils).

Ceci étant dit, voyons comment fonctionne le partage de fichiers d'AirDroid.

Comment utiliser AirDroid

Les seules choses dont vous aurez besoin sont un appareil Android et un appareil MacOS. Je ferai une démonstration sur un Pixel 9 Pro et un MacBook Pro M1.

1. Installer AirDroid sur Android

La première chose à faire est d'installer AirDroid sur votre appareil Android. Pour ce faire, ouvrez le Google Play Store sur votre appareil Android, recherchez AirDroid, appuyez sur l'entrée, puis appuyez sur Installer.

2. Installation d'AirDroid sur MacOS

Vous ne pouvez pas installer AirDroid à partir de l'Apple App Store. Au lieu de cela, allez sur la page de téléchargement d'AirDroid sur votre appareil MacOS, téléchargez la version personnelle d'AirDroid et double-cliquez sur le fichier téléchargé.

Vous devrez ensuite faire glisser l'icône AirDroid dans le dossier Applications (dans la fenêtre contextuelle) pour terminer l'installation.

3. Créer un compte AirDroid

L'étape suivante consiste à créer un compte AirDroid. Le plus simple est d'ouvrir la page d'inscription AirDroid et d'y créer votre compte.

Une fois cette étape franchie, ouvrez l'application AirDrop sur Android et MacOS et connectez-vous à l'aide des informations d'identification de votre nouveau compte.

4. Pour transférer un fichier, ouvrez l'onglet Transfert

Ouvrez AirDroid sur votre appareil Android et allez en bas de la fenêtre sur l'onglet dédié au transfert, transfert que vous allez faire de votre ordinateur.

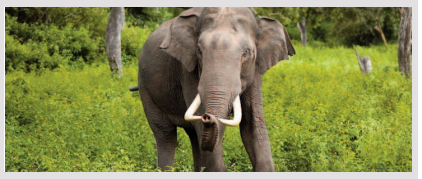
Puis appuyez sur le trombone (pour envoyer un fichier) ou sur l'icône d'image (pour sélectionner une photo prise par l'appareil photo de votre appareil).

5. Sélectionnez le type de fichier à transférer Lorsque vous appuyez sur le trombone, vous pouvez sélectionner les applis, l'appareil photo, les vidéos, la musique ou les fichiers. Appuyez sur l'une des options, puis sélectionnez le fichier à transférer. Puis envoyez les fichier(s) sélectionné(s). Le fichier est alors transféré vers l'appareil MacOS. Il n'est pas nécessaire d'accepter manuellement le fichier sur l'appareil MacOS. Lorsque vous envoyez un fichier à MacOS, il se trouve dans Utilisateurs>NomUtilisateur>root>Library>Application Support> AirDroid >Downloads (où NomUtilisateur est votre nom d'utilisateur MacOS).

Vous pouvez transférer des fichiers de MacOS vers Android de la même manière.

Et c'est tout ce qu'il y a à faire pour transférer des fichiers entre Android et MacOS avec AirDroid. Cette application m'a été utile régulièrement et je suis sûr que vous la trouverez indispensable dans un monde où Android et MacOS doivent coexister.

L'animal terrestre avec le plus grand cerveau !



LA PLUPART des éthologues considèrent l'éléphant comme l'un des animaux les plus intelligents au monde. Avec une masse d'un peu plus de 5 kilogrammes, le cerveau d'un éléphant a plus de masse que celui de tout autre animal terrestre et bien que les plus grandes baleines aient des masses corporelles vingt fois supérieures à celles d'un éléphant typique, le cerveau d'une baleine ne dépasse pas les 10 kilogrammes. Les éléphants ont un total de 300 milliards de neurones et leur cerveau est similaire à celui des humains en termes de connectivité générale et de zones. Le cortex de l'éléphant a autant de neurones qu'un cerveau humain. Les éléphants manifestent une grande variété de comportements, y compris ceux associés à l'apprentissage, au deuil, au mimétisme, à l'altruisme, à la compassion, à la coopération, à la communication et à la mémoire.

Il existe un désert qui se transforme chaque printemps en une vaste étendue de fleurs !

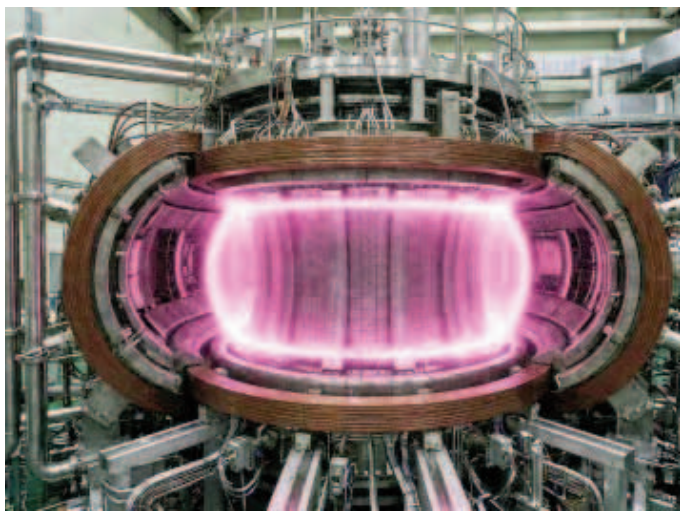
LE DÉSERT de Namaqualand se situe entre l'Afrique du Sud et la Namibie et couvre une superficie de 440 000 km². Ce désert est l'un des endroits les plus arides de l'Afrique, cependant, chaque printemps, il subit une incroyable métamorphose en se transformant en un immense champ de millions de fleurs qui éclosent sur 60 000 hectares (6 fois la superficie de Paris). On en trouve près de 4000 espèces différentes dont 600 spécifiques à ce désert.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

Une réaction stable pendant 6 minutes : le laboratoire KSTAR vient de franchir un cap historique pour l'humanité

La fusion nucléaire, souvent qualifiée de Graal énergétique du XXIe siècle, n'est plus une simple chimère de science-fiction. Le réacteur sud-coréen KSTAR (Korea Superconducting Tokamak Advanced Research), surnommé le « Soleil artificiel », vient de pulvériser les limites techniques connues en maintenant un plasma à des températures infernales pendant six minutes consécutives. En réussissant à stabiliser cet état de la matière sur une telle durée, les physiciens ne se contentent plus de théoriser : ils prouvent que la maîtrise du feu des étoiles sur Terre est désormais techniquement possible.

Ce seuil franchi est une étape décisive vers une source d'énergie propre et quasi illimitée.



Pourquoi maintenir le plasma est un défi titanesque

Le problème principal de la fusion n'est pas tant d'allumer le feu que d'empêcher la flamme de s'éteindre ou de détruire le four. Le défi consiste à contenir une substance sept fois plus chaude que le cœur du Soleil sans qu'elle n'entre en contact avec la matière environnante. Aucun matériau sur Terre, pas même les alliages les plus résistants comme le tungstène ou le carbone renforcé, ne peut résister à un contact direct avec ce plasma sans se sublimer instantanément.

C'est ici qu'intervient le génie de la physique moderne : le confinement magnétique. Puisque nous ne pouvons pas toucher le plasma, nous le faisons léviter. Le KSTAR est un tokamak, une machine toroïdale en forme de beignet, entourée d'aimants supraconducteurs gigantesques refroidis à l'hélium liquide. Ces aimants génèrent des champs magnétiques d'une complexité inouïe qui agissent comme une cage immatérielle.

La configuration magnétique est hélicoïdale : elle force les ions et les électrons du plasma à suivre des lignes de champ qui s'enroulent autour de l'anneau, parcourant des kilomètres sans jamais toucher les parois. Cependant, le plasma est capricieux. Il se comporte comme un fluide magnétohydrodynamique turbulent, sujet à des instabilités chaotiques appelées « modes localisés au bord » (Edge Localized Modes ou ELM). Ces éruptions, similaires aux éruptions solaires mais à l'échelle du réacteur, peuvent endommager les parois et faire s'effondrer la réaction en une fraction de seconde. Tenir six minutes signifie que les ingénieurs ont réussi à supprimer ou atténuer ces modes ELM grâce à des perturbations magnétiques résonantes, une prouesse de contrôle en temps réel.

Le rôle clé du divertor en tungstène de KSTAR

L'une des clés de ce succès réside dans une mise à jour matérielle récente et stratégique du réacteur coréen. Les ingénieurs ont remplacé une pièce maîtresse appelée le « divertor ». Situé au bas de la chambre à vide, le divertor agit comme le pot d'échappement du réacteur. Il est bombardé par les particules qui s'échappent du confinement principal, évacuant les cendres de la fusion (l'hélium) et l'excès de chaleur thermique pour éviter que le plasma ne s'étouffe. Auparavant composé de carbone, le nouveau divertor du KSTAR est fait de tungstène.

Le tungstène est un métal remarquable, possédant le point de fusion le plus élevé de tous les éléments chimiques connus (3422 °C). Le choix de ce matériau répond à une exigence critique : la rétention du tritium. Le carbone, bien que très résistant aux chocs thermiques, agissait comme une éponge à hydrogène, piégeant le précieux carburant de fusion dans sa structure poreuse. Cela posait des problèmes de sécurité nucléaire et d'efficacité de la réaction.

Le tungstène, beaucoup plus dense, ne retient pas le carburant et supporte mieux le flux thermique intense, qui peut dépasser 10 mégawatts par mètre carré, soit une charge thermique comparable à celle subie par une navette spatiale lors de sa rentrée atmosphérique.

Ce changement technique, validé par le record de durée, démontre que les matériaux de haute performance sont désormais matures pour supporter les conditions extrêmes d'un réacteur en fonctionnement continu.

Il possède la plus grande collection de boules à neige au monde : « Dans la première, il y avait un chevreuil »



JOSEF KARDINAL est entré dans le livre le « Guinness world des records », pour son improbable collection de boules à neige. Il en détient plus de 11 000, patiemment rassemblées depuis quarante ans.« Ma première boule à neige, ce sont des amis qui me l'ont rapportée de voyage… Elle avait pour décor des montagnes, la mer, un chevreuil. » À l'édition du soir, Josef Kardinal confie s'être montré dubitatif, à l'époque. « J'étais peu enthousiaste… Je me suis dit qu'ils voulaient me taquiner, avec cet objet un peu kitsch… » Malgré tout, « à contrecœur », cet Allemand a réservé une place de choix au cadeau amical. « J'ai posé la boule à neige sur mon piano et, ensuite, mes proches, mes connaissances ont pensé que je collectionnais ce genre de choses. Donc, eux aussi m'en ont offert, à leur retour de vacances… » C'était en 1984 et cet habitant de Nuremberg, venait de mettre le doigt dans l'engrenage : « Moi-même, je me suis mis à rapporter des boules à neige de mes voyages… »

Plus de cent pays différents

Aujourd'hui, la collection de ce passionné dépasse les 11 000 exemplaires. « 11 037 », précisément, « auxquels il faut ajouter les 300 doublons que m'ont rapportés des proches », fait savoir le collectionneur. Une telle performance lui a valu de faire une nouvelle fois son entrée dans le livre le Guinness world des records, après y avoir été mentionné pour la première fois, en 2002. Il détenait alors moitié moins de boules à neiges. Celui qui a exposé une partie de sa collection dans une quarantaine de musées - des expositions qui ont toujours été très fréquentées, se réjouit-il - possède des boules à neige issues de plus de cent pays différents. « Mais il me manque encore quelques destinations, avoue-t-il à l'édition du soir. Par exemple la Corée du Nord. Si, toutefois, il existe des boules à neige là-bas… »Selon le Guinness world des records, le site et la page Instagram du collectionneur qui permettent en quelque sorte de visiter son incroyable musée personnel, Josef Kardinal peut en tout cas se vanter de disposer de spécimens particulièrement variés.Certains sont minuscules - de la taille d'une broche - d'autres sont beaucoup plus imposants, à l'image de ce réverbère rouge Père Noël qui le dépasse de plusieurs centimètres. Parfois, la boule à neige se fait téléphone, se niche sur le toit d'un avion ou la carapace d'une tortue ou encore, sur un drakkar ou dans le ventre d'une marmotte.

Une boule à neige des années 1890

À l'intérieur de tous ces objets, des paysages mais aussi des personnages, des animaux, des fausses cigarettes, une montre fictive, de faux rouleaux de papier toilette, un masque anti-covid…

« Je collectionne ces pièces dans absolument toutes les thématiques, confirme Josef Kardinal. Mais ce que je préfère, ce sont les boules à neige qui représentent des villes ou des pays lointains. Mais aussi les boules à neige publicitaires, celles qui sont difficiles à acheter. »

Dans sa collection figurent ainsi des modèles de la marque de bijoux Mouchkine ou de Coca-Cola tandis que d'autres se réfèrent à l'univers de Star Wars ou d'Harry Potter. La plus ancienne de ses boules à neige a plus d'un siècle, rapporte le Guinness world des records. Elle contient une Tour Eiffel miniature et a été produite entre 1889 et 1891, à Paris. Le collectionneur dispose même d'une boule à neige à l'intérieur de laquelle sa propre maison a été reproduite.

« Ce que j'aime, dans les boules à neige, développe le collectionneur, c'est que la plupart représentent un petit monde parfait et qu'on peut les secouer à tout moment pour y voir tomber la neige, doucement. Ça a quelque chose de romantique ! » Celui qui est passé maître dans l'art de restaurer et d'entretenir les pièces de sa collection admire la façon dont de simples miniatures permettent de reconnaître, malgré tout, les villes ainsi mises sous globe.



Lourdes, les châteaux de la Loire…

Des globes, le sous-sol de Josef Kardinal en est plein à craquer. Selon lui, il ne pourra pas aller au-delà des 12 000 boules à neige, l'espace viendra à manquer. Grâce à internet et à la possibilité de se procurer des boules à neige aux quatre coins du monde, sans bouger de chez lui, l'expansion de sa collection s'est en effet accélérée, ces dernières années. « J'ai aussi des contacts avec des collectionneurs aux États-Unis, en Italie et en Autriche, avec lesquels je peux parfois échanger des doublons », explique-t-il. Mais, sans qu'il aille jusqu'à l'avouer, sans doute Josef Kardinal est-il quelque peu nostalgique de ce temps où il lui fallait voyager, avec son épouse, pour rapporter dans ses valises les pièces les plus rares qu'il puisse trouver. « J'ai notamment fait le tour des châteaux de la Loire pour acheter, dans chacun d'entre eux, la boule à neige « souvenir » qui correspondait, livre-t-il. Lourdes a aussi été un autre but de voyage, pour acheter des boules à neige… »

Le plastique infiltre désormais les chaînes alimentaires terrestres à "tous les niveaux"

Escargots, vers de terre, coléoptères... Dans le sud de l'Angleterre, l'estomac de ces invertébrés contient des fragments de plastique. Infiltrant ainsi la base des chaînes alimentaires terrestres, ces substances nocives se transmettent ensuite aux niveaux supérieurs (universités du Sussex et d'Exeter).



Un sac plastique en suspension dans l'eau, piège mortel pour les tortues : quand on parle de pollution plastique, on pense immédiatement à l'océan. Pourtant, ce fléau ne concerne pas seulement le milieu marin.

La contamination des sols par les microplastiques concerne tous les types de sols, même désertiques, et elle est vraisemblablement "supérieure à la totalité de celle des océans", selon une expertise scientifique collective sur l'utilisation des plastiques dans les systèmes agricole et alimentaire (S. Duquesne [coord.] et al. Synthèse du rapport d'ESCo, INRAE-CNRS, 2025). L'ampleur de la contamination plastique dans les écosystèmes terrestres a également fait l'objet d'une étude publiée en avril dans la revue Environmental Toxicology and Chemistry (E. Thrift, T. Galloway & F. Mathews, 2025). En prenant l'exemple de la région du Sussex (sud de l'Angleterre), les auteures ont mené l'étude la plus complète à ce jour, couvrant quatre niveaux des chaînes alimentaires et six groupes d'invertébrés.

Herbivores, décomposeurs, carnivores : tous contaminés !

Les trois chercheuses britanniques ont collecté plus de 580 échantillons provenant d'une cinquantaine de sites.

En les analysant, elles ont détecté des microplastiques dans près de 12 % d'entre eux, les concentrations les plus élevées étant enregistrées chez le groupe des vers de terre (30 %) et celui des limaces et escargots (24 %). Si les herbivores et les décomposeurs (organismes se nourrissant de matières végétales mortes) présentaient les taux de contamination les plus élevés, les espèces carnivores comme les coccinelles étaient également touchées, ingérant souvent de plus gros fragments de plastique. Ces résultats soulèvent donc de nouvelles inquiétudes quant aux effets à long terme de la contamination plastique et à son impact sur la biodiversité. "Nous avons été surpris par l'ampleur de cette contamination au plastique", admet ainsi Emily Thrift, auteure principale de l'étude, citée dans un communiqué de l'université du Sussex.

Du plastique issu des vêtements, de la peinture…

Le polyester était le type de plastique le plus fréquemment retrouvé dans le corps des invertébrés, provenant selon toute vraisemblance des fils de nos vêtements. "Nous avions auparavant trouvé des types de plastique similaires dans les excréments de hérissons, et ils semblent pénétrer dans l'alimentation des oiseaux, des mammifères et des reptiles via leurs proies", note la chercheuse. Alors que l'attention mondiale se concentre sur les déchets comme principale source de contamination des écosystèmes, ces nouveaux résultats suggèrent donc la prévalence de "sources multiples", allant des vêtements à la peinture, précise la professeure Fiona Mathews, biologiste de l'environnement à l'université du Sussex, co-auteure de l'étude.

Les microplastiques sont désormais omniprésents à tous les niveaux de la chaîne alimentaire (...). Il est maintenant urgent de comprendre comment ils endommagent les écosystèmes, et de réduire leur volume entrant dans l'environnement – Pr Fiona Mathews, université du Sussex

Les substances chimiques libérées lors de la décomposition des plastiques s'avèrent tout aussi dangereuses lorsqu'elles sont présentes dans le sol.

De précédentes études ont montré que l'ingestion de microplastiques pouvait entraîner un retard de croissance, une baisse de la fertilité ainsi que des altérations du fonctionnement des reins, du foie et de l'estomac chez diverses espèces.

Limiter la production de plastique

Ainsi, selon la professeure Tamara Galloway, également co-auteure (université d'Exeter), "Pour réduire l'absorption des microplastiques dans les chaînes alimentaires, nous devons d'abord comprendre comment ils parviennent jusque-là.

Les résultats d'Emily constituent une première étape cruciale pour comprendre ce processus et ses conséquences sur la faune sauvage", estime-t-elle.La 3e Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC3) qui se déroulera du 9 au 13 juin 2025 à Nice sera l'occasion de faire le point sur un futur traité contre la pollution plastique, avant une session de négociations dédiée à ce sujet du 5 au 14 août prochains à Genève.

L'enjeu : limiter la production mondiale de ce matériau, malgré la ferme opposition des pays producteurs de pétrole…

Au Pérou, un méga-port de commerce financé par la Chine menace l'Amazonie



Le port de Chancay va booster les échanges commerciaux entre la Chine et l'Amérique du Sud, mais cette hausse du trafic maritime fragilise davantage le poumon vert de la planète.

epuis deux décennies, le Pérou se rêvait en plaque tournante du commerce de marchandises entre l'Asie et l'Amérique du Sud. C'est désormais chose faite avec la construction, sur financements chinois, du méga port de Chancay, à 80 kilomètres au Nord de la capitale Lima. Mais s'il va indéniablement bénéficier aux économies de la région, il risque de fragiliser encore davantage le poumon vert de la planète, alerte Inside Climate News.

"L'attrait économique du port accélérera la destruction de l'Amazonie, explique le site d'information. Le port et sa liaison plus rapide avec les puissantes économies asiatiques vont approfondir et étendre un réseau extractif de routes, de voies ferrées et de voies navigables qui a déjà empiété sur la forêt tropicale, un réseau d'artères transportant du pétrole, de l'or, du bois, du bœuf et du soja vers les marchés du monde entier."

Ruée vers l'or

Avec ce premier projet en Amérique latine des "Nouvelles routes de la soie", Pékin veut accéder plus facilement au bois, soja et boeuf brésilien, qu'elle importe en masse. Grâce au port de Chacay, le transport de ces marchandises pourrait durer dix jours de moins : plus besoin de traverser le canal de Panama ni de contourner la pointe Sud du continent américain. Le problème, c'est qu'il faudra ensuite les acheminer à travers les Andes.

"Le port a ravivé d'anciennes ambitions de construction de routes, de voies ferrées et de voies navigables reliant les richesses de l'Amazonie à la côte ouest du continent et au plus vaste océan du monde. La perspective d'une traversée rapide du Pacifique a insufflé un nouvel élan, incitant à repenser le défi d'ingénierie que représente la plus longue chaîne de montagnes du monde."

En juillet, la Chine, qui a déjà investi 50 milliards dans les infrastructures de transport de la zone, a annoncé conjointement avec le Brésil la possible création d'une ligne de chemin de fer connectant le méga-port de Chacay et la côte atlantique du Brésil. Même si elle ne verra pas forcément le jour, l'afflux d'investissements chinois va mécaniquement encourager les projets de routes, canaux et voies ferrées, avec ou sans financements de Pékin.

Passage en force

"Bien que la Chine soit incontestablement le leader mondial des énergies propres, les recherches sur l'impact climatique de ses investissements infrastructurels sont rares, voire inexistantes, et ne comportent aucune analyse globale du port et de son impact potentiel sur l'Amazonie ou les écosystèmes voisins tout aussi vulnérables, comme le Pantanal et le Cerrado au Brésil." De plus, les investissements chinois en Amérique du Sud s'accompagnent généralement d'un assouplissement des normes environnementales et sociales. C'est ainsi qu'à Chancay, selon les habitants, le port a ravagé la ville, les élus ont ignoré les alertes des riverains, et le processus s'est déroulé sans consultation publique ni accès à l'information, pourtant obligatoires selon la loi péruvienne.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA

DAIRA D'OUED TARIA

COMMUNE D'OUED TARIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONALE AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 02/2026

NIF : 42100200002901201021

Le président de L'APC de OUED TARIA lance un avis D'appel d'offres nationale ouvert avec exigence de capacnés minimales avis D'appel d'offres ouvert nationale avec exigence de capacités minimales pour le projet

ENTRETIEN D'UN CHEMIN COMMUNAL N°08 RELIANT CHEMIN VICINAL CV 07 ET DOUAR OULED BENACEUR SUR 02 KLM ET 700 ML

-Les entreprises possédantes un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité activité principale travaux publics catégorie **TROIS (03)** et plus sont invitées à retirer le cahier des charges auprés du bureau des marchés de la commune contre paiement de 6.000,00 DA à compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou la presse nationale

-Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

1- LE DOSSIER DE CANDIDATURE PORTANT LA MENTION (A NE PAS OUVRIR)

- Une déclaration de candidature dument remplie et signée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint)
- La déclaration de probité dument remplie et signée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint)
- Des copies des statuts et modificatifs (éventuels) statut de groupement
- Dépôt des comptes sociaux pour les EURL, SARL, SNC et les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoir habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale travaux publics (catégorie 03 et plus)
- Une copie des bilans fiscaux des trois derniers exercices années dument visés par les services concernés (2022-2023-2024)
- La liste des moyens humains et d'encadrement à mobiliser pour le projet (quantitativement et qualitativement) appuyée attestation d'affiliations CNAS pour chaque employeurs dé l'entreprise des effectifs déclarés à la CNAS et diplômes
-Liste de moyens matériels à mobiliser pour le projet appuyée de toutes pièces justificatives (Cartes grises et assurance exigées et scanner pour matérielle roulants ET. Rapport d'expertise ou huissier de justice pour matérielle non roulants et matérielle roulants année 2026
- La liste des références professionnelles appuyées par des attestations de bonne exécution visés et délivrées Uniquement par le maitre de l'ouvrage
- Une copie de l'extrait de rôle
- Une copie de la carte d'immatriculation fiscale
-Une copie de registre commerce électronique

- Un extrait du casier judiciaire du soumissionnaire
- Numéro d'identification statistique (NIS)
- Numéro d'identification fiscale (NIF)
- Numéro d'identification national (NIN)
- Une copie des attestations du mise à jour CNAS,CASNOS, CACOBATPH en cours de validité

B)-L'OFFRE TECHNIQUE

- La déclaration à souscrire dument remplie et signée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint)
- Le présent cahier de charges dûment signée, paraphé daté et visé par le soumissionnaire et portant à la derniere page la mention manuscrite «lu et accepter »
-Le délai et planning de réalisation des travaux détaillé par poste sur le délai proposé
-Mémoire technique justificative dument remplie et signée par le soumissionnaire (selon modéle ci-joint)

C)-L'OFFRE FINANCIERE

- Lettre de soumission dument remplie et signée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint)
- Le bordereau des prix unitaires ci-joint annexé
-Le devis quantitatif et estimatif ci -joint annexé

Les offres doivent être déposés au siège de la commune de OUED TARIA MASCARA sous triple plis cacheté : le pli extérieur doit être anonyme et portant la mention (soumission - **ENTRETIEN D'UN CHEMIN COMMUNAL N°08 RELIANT CHEMIN VICINAL CV 07 ET DOUAR OULED BENACEUR SUR 02 KLM ET 700 ML-A NE PAS OUVRIR)**.

Le pli intérieur contiendra trois enveloppes séparés, l'une portant la mention (offre candidature) et deuxième enveloppe portant la mention (offre technique). et troisième portant la mention (offre financière)
La date limite de dépôt des offres est fixé à **DIX (10)** jours à partir de la première parution du présent avis dans le BOMOP OU la presse nationale à 14:00 h. L'ouverture des plis se fera en séance public le dernier jour de la date de dépôt des offres à 14:05 h. au niveau du siege de la commune de OUED TARIA.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de preparation des offres augmentée de 03 mois.

Le Jeune Indépendant du 16/02/2026 / ANEP 2631002668



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



Comment éviter que bébé n'attrape la bronchiolite ?

La salive, les éternuements, la toux et les mains peuvent transmettre le virus de la bronchiolite au nourrisson. Voici des conseils simples pour réduire le risque de contamination.

La bronchiolite débute par un simple rhume viral, souvent transmis par les personnes proches du bébé par la salive, la toux ou les éternuements.
Ce rhume dégénère, et entraîne ensuite une gêne respiratoire importante accompagnée d'une toux grasse et d'une difficulté à s'alimenter. Une fièvre relativement modérée et une fatigue font aussi partie des symptômes de la bronchiolite qui survient en automne et en hiver de façon épidémique.
Cette maladie des bronches provoquée par le Virus Respiratoire Syncytial (VRS) est plutôt bénigne. Néanmoins, elle est très contagieuse et touche près de 30 % des bébés. Des gestes simples peuvent limiter la contamination des nourrissons et leur permettre de passer l'hiver sans difficulté.

Bronchiolite bébé 2022 : symptômes, consulter ou pas ?

EPIDEMIE BRONCHIOLITE. L'épidémie de bronchiolite est précoce cette année avec des services d'Urgences déjà saturés. Symptômes, durée, quand aller aux Urgences (ou pas), quand voir un médecin (ou pas) : infos pratiques.

En prévention :
Se laver les mains avec du savon avant de s'occuper du nourrisson. Le lavage des mains doit se faire plusieurs fois dans la journée et durer au moins 30 secondes pour être efficace.
Eviter les lieux publics confinés et très fréquentés tels que le métro ou les centres commerciaux (risque de contact avec des personnes enrhumées).
-Ne pas partager les biberons, sucettes ou couverts non nettoyés
-Laver régulièrement les jouets et les doudous
-Eviter les lieux enfumés qui irritent les voies aériennes de l'enfant.
-Ne pas fumer à côté des bébés et enfants.
-Aérer chaque jour la chambre du nourrisson en moyenne 10-15 minutes et maintenir à une température de 19°C.
-Eviter d'embrasser l'enfant lorsqu'on a un rhume et si besoin, porter un masque chirurgical avant de s'occuper de bébé.
-Si l'enfant est malade et que vous souhaitez consulter, prévenez votre médecin avant de vous rendre dans sa salle d'attente (il est préférable d'éviter de contaminer d'autres enfants).
Lorsque l'enfant est malade :

-Nettoyer le nez du nourrisson avec du sérum physiologique au moins six fois par jour, particulièrement avant de lui donner à boire ou à manger
-Lui proposer régulièrement à boire pour éviter les risques de déshydratation.
N'hésitez pas également à fractionner ses repas en lui donnant à manger plus souvent, en plus petites quantités.
En cas de gêne respiratoire et de difficultés à s'alimenter, consulter le médecin rapidement.
-Suivre à la lettre le traitement du médecin.
-Surélever le matelas de bébé pour l'aider à mieux respirer.
-Ne jamais fumer près de votre enfant.
Dans la plupart des cas, la bronchiolite est soignée en 5 à 10 jours mais la toux peut persister pendant 4 semaines.

Angine : virale, bactérienne, symptômes, contagieux ?



MAL DE GORGE, fièvre, toux, douleurs lorsqu'on avale... Il s'agit peut-être d'une angine. Celle-ci peut-être bactérienne, virale, rouge ou blanche. Pour le savoir, il faut réaliser un test rapide (trod). Quels sont les symptômes ? Est-ce contagieux ? Quelle durée ? Comment la soigner ? L'essentiel.
L'angine correspond à une inflammation des amygdales (les deux amygdales sont situées au fond de la gorge) Chaque année, 9 millions d'angines sont diagnostiquées. L'angine peut être rouge ou blanche selon l'aspect et la couleur des amygdales.
Elle peut être soit virale (due à un virus), soit bactérienne (dur à une bactérie, le plus souvent un streptocoque). Il est important de bien faire la distinction entre l'angine virale et bactérienne lors du diagnostic car le traitement est différent. Pour cela, le médecin pratique un test de diagnostic rapide (TROD angine).
Définition : qu'appelle-t-on une angine ?
L'angine désigne une inflammation des amygdales et du pharynx. La plupart du temps sans gravité, elle peut toucher n'importe quel individu, dès l'âge de 2 ans. Les amygdales se développent pendant la seconde année et jouent un rôle dans la lutte contre les infections. Il s'agit du premier barrage aux virus et aux bactéries. Elles sont au nombre de deux et sont localisées dans le fond de la gorge. L'angine se caractérise par des douleurs au niveau de la gorge et par de la fièvre. Elle est souvent associée à d'autres symptômes comme une toux ou des troubles digestifs.

Angine ou Covid : symptômes, toux, comment savoir ?
L'angine, blanche ou rouge, peut entraîner certains symptômes similaires au Covid (même Omicron). Pour autant, les deux maladies ont aussi de grosses différences. Fièvre, toux, mal de gorge… Comment savoir et faire la différence entre les deux ? Quand consulter ? Eclairage du Dr Maïlys Ducours.

Virale ou bactérienne : quels sont les deux types d'angine ?
Il existe deux types d'angine :
L'angine bactérienne, due à une bactérie, le plus souvent un streptocoque.
L'angine virale, due à un virus (adénovirus, entérovirus, virus d'Epstein-Barr, virus de l'herpès...). L'angine virale est la plus fréquente : 75% des angines sont virales chez les enfants et près de 90% des angines sont virales chez les adultes.
Qu'elle soit virale ou bactérienne, l'angine peut être rouge ou blanche en fonction de la couleur des amygdales lors de l'inflammation.

Quelle est la durée d'une angine ?
"Dans les deux cas, il faut compter une dizaine de jours jusqu'à guérison complète" précise notre spécialiste.

Quand consulter en cas de symptômes évocateurs d'une angine ?
"Face aux symptômes d'une angine, il est préférable de consulter un médecin de manière à déterminer avec certitude, grâce au test, de quel type d'angine il s'agit et ainsi obtenir un traitement adapté" conseille le Docteur Handschuh. De plus, si le mal de gorge s'accompagne d'une fièvre de plus de 38,5°C pendant plus de 24 heures, ou s'il n'y a pas de fièvre mais que la douleur persiste pendant plus de 48 h sans amélioration, la visite chez le médecin s'impose.

Quel est le traitement pour guérir d'une angine ?
Dans le cas d'une angine virale, il faudra simplement faire preuve de patience, comme lors d'un rhume. Des antalgiques permettront néanmoins de soulager la douleur, notamment ressentie à la déglutition.
S'il s'agit d'une angine bactérienne, un traitement par antibiotique est nécessaire pour guérir rapidement. C'est le seul cas où les antibiotiques sont indiqués : ils sont inefficaces en cas d'angine virale. Au contraire, leur utilisation abusive ne ferait que renforcer la résistance des bactéries aux antibiotiques ! En outre, il ne faut pas piocher dans sa pharmacie une boîte d'antibiotiques prescrite il y a quelques mois. Les antibiotiques ne doivent jamais être pris sans prescription ! De même, l'automédication n'est jamais anodine : l'identification du type d'angine est primordiale, Dans le cas d'une angine bactérienne, ces médicaments peuvent s'avérer dangereux et provoquer des abcès de la

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITATDE L'URBANISME ET DE LA VILLE
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DE L'URBANISMEDE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTIONWILAYA D'AÏN TEMOUCHENT

NIS : 098546019039805

AVIS D'ANNULATION DE L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 1545/2025 du 23/12/2025

N°...../SSMP/DUAC/2026

Conformément aux dispositions à l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 06 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la wilaya d'Ain Témouchent informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à 2 éme avis d'appel d'offre nationale ouvert avec exigence des capacités minimales N°1819/2025 paru dans les quotidiens nationaux بوابة en date du 11/11/2025 et **le jeune indépendant** en date du 10/11/2025 relatif au :

Lot N°19:Ouverture Des Voies +Aménagement + Assainissement et AEP des 30/600 Logts LPL à BOUZEDJAR que :

L'avis d'attribution provisoire N° 1545/2025 **paru dans les quotidiens nationaux بوابة et le jeune indépendant en date du 23/12/2025** du l'entreprise **SARL G.T.R.O** d'un montant en TTC de **24 717 821.80 DA** et un délai de **Trois (03) Mois** et une note technique de **65,00 points** est annulée suite au rejet du projet de marché par la Commission des marchés public de la wilaya.

NB : Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de Monsieur le président du comité des marchés publics de la wilaya d'Ain Témouchent dans un délai de dix (10) Jours à compter de la première parution du présent avis conformément au décret présidentiel N°15-247 du 06 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Jeune Indépendant **du 16/02/2026 / ANEP 2631002531**

EPE - Algérie Télécom - Spa
NIF : 000216001808337
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Mila
Adresse : Rue 1er Novembre Mila

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
DOT MILA/SDFS/DAL/N°:02/2026

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Mila lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :
Travaux de Développement du Réseau de Distribution Optique (ODN) Et Modernisation Du Réseau de Distribution Cuivre (CDN) En ODN, Y Compris Le Raccordement Des Clients À Moderniser

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ :
Le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse uniquement aux entreprises titulaires de registre de commerce comprenant le code d'activité N° :**109214** intitulés **« entreprise d'installation de réseaux et de centrales électriques et téléphoniques »**

Les entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de : **La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Mila, Service achats, RUE DU 1ER NOVEMBRE 1954/Mila,** contre paiement de **cinq mille dinars algériens (5 000,00DA),** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie
Le versement se fera au compte **N° (RIB) N° 00100846030000024 9/68,** ouvert auprès de la **Banque BNA agence de Mila**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant dûment mandaté à cet effet.

PRÉSENTATION DES OFFRES :
1- UN DOSSIER ADMINISTRATIF : À insérer dans une enveloppe à part indiquant la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « dossier administratif »
2- UNE OFFRE TECHNIQUE : À insérer dans une enveloppe à part indiquant la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « offre technique ».
3- UNE OFFRE FINANCIERE : À insérer dans une enveloppe à part indiquant la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « offre financière ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, et comportant uniquement les mentions suivantes :

EPE.- ALGÉRIE TELECOM –SPA
DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE MILA
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITÉS MINIMALES
DOT MILA/SDFS/DAL/N°:02/2026
Travaux de Développement du Réseau de Distribution Optique (ODN) Et Modernisation Du Réseau de Distribution Cuivre (CDN) En ODN, Y Compris Le Raccordement Des Clients À Moderniser
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

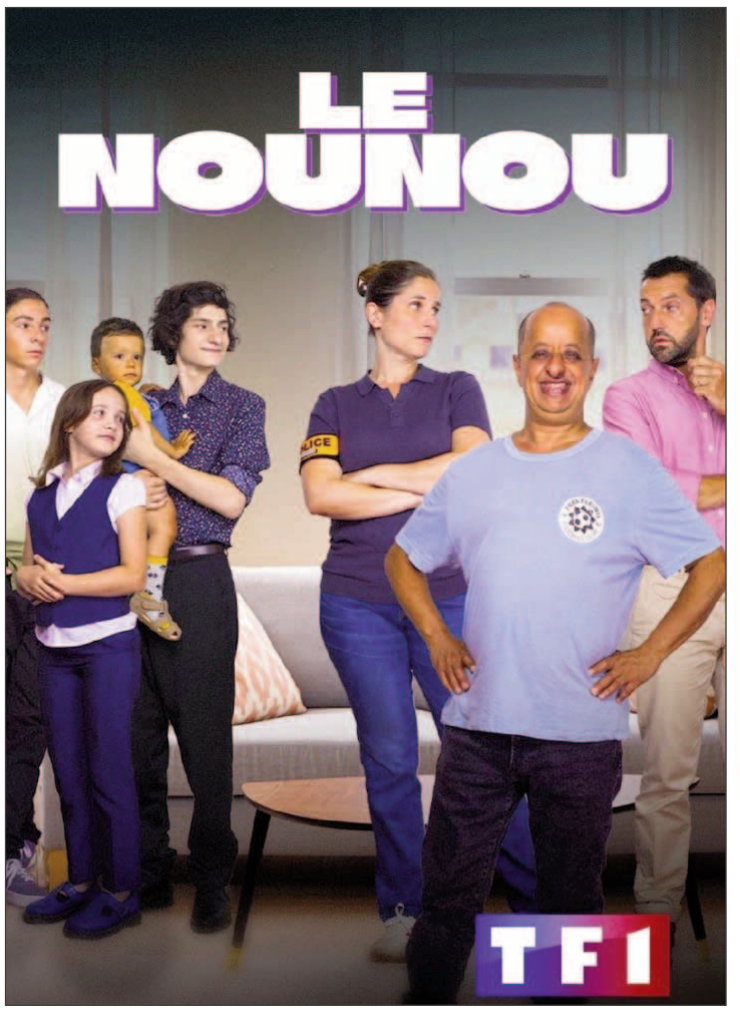
ALGERIE TELECOM SPA - Direction Opérationnelle des Télécommunications de Mila
SECETARIAT-AFG, Rue 1 ERE NOVEMBRE 1954 –VERS ROUTE ZEGHAIA - Mila –

La durée accordée pour la préparation des offres est de **quinze (15) jours calendaires** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale et sur le site web : www.safqatic.dz.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **09h00** à **13h00**.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissions qui parviennent après la date et l'heure de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **13h00** au complexe AT (salle des réunions), Rue Zerrouki, MILA.
Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

Le Jeune Indépendant **du 16/02/2026 / ANEP 2616005235**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
-*-*-*













JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série humoristique France - 2023 — TF1
Le nounou

21h00 Téléfilm dramatique - 2024 — France 2
La vie rêvée des autres

21h00 Rasta Rockett Etats-Unis - 1993 — M6
Rasta Rockett

20h55 Série d'action 2025 — CANAL+
B.R.I

20h45 Divertissement — W9
France - 2026
Tout beau, tout n9uf

20h55 Thriller — CINE + FRISSON
Etats-Unis - 2007
Le nombre 23

21h05 Série d'aventures — 6ter
Etats-Unis - 1996
Le Caméléon

21h00 Drame France - 2024 — CINE + PREMIER
Ni chaînes ni maîtres

21h00 Rugby : Top 14 — CANAL+ SPORT
Stade Français Paris / Toulouse

21h00 Thriller - France 2010 — CINE CINEMA
Magma

20h50 Comédie — CANAL+ family
Etats-Unis - 2018
Patrick

21h25 Film d'action — TMC
Etats-Unis - Canada 2012
The Dark Knight Rises

21h00 la chaine ACTION



Film d'aventures (Etats-Unis - 2005)

Sahara

Dirk Pitt (Matthew McConaughey), un explorateur intrépide, consacre sa vie à la recherche d'un cuirassé mystérieux qui aurait sombré au large des côtes d'Afrique de l'Ouest durant la guerre de Sécession. Accompagné de son fidèle ami Al Giordino (Steve Zahn), il parcourt des paysages sauvages et inexplorés à la recherche d'indices. Leur quête prend un tournant inattendu lorsqu'ils croisent la route d'Eva Rojas (Penélope Cruz), une médecin engagée qui enquête sur une pollution inquiétante affectant les rivières du Mali.

22h51

Téléfilm de guerre (Etats-Unis - 2014)

Jarhead 2 : Field of Fire

Dans un contexte de tensions croissantes à la frontière afghane, une unité d'élite de marines, les Jarheads, se voit confier une mission périlleuse. Leur objectif : assurer le réapprovisionnement d'un avant-poste stratégique, qui se trouve sous l'emprise des talibans. La situation prend une tournure critique lorsque l'unité reçoit l'ordre d'exfiltrer une opposante au régime, dont la vie est menacée. Cette femme courageuse détient des informations cruciales qui pourraient faire pencher la balance dans ce conflit. Tandis que les marines s'engagent dans cette mission délicate, les talibans, déterminés à contrecarrer leurs plans, intensifient leurs efforts pour les traquer.

HORAIRES DES PRIÈRES

| ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 05:42 | 12:43 | 15:45 | 18:10 | 19:35 | 05:47 | 12:48 | 15:50 | 18:15 | 19:39 | 06:01 | 13:02 | 16:05 | 18:30 | 19:54 | 05:51 | 12:53 | 16:01 | 18:26 | 19:45 | 06:08 | 13:09 | 16:12 | 18:37 | 20:00 | 06:12 | 13:13 | 16:17 | 18:42 | 20:05 | 06:15 | 13:17 | 16:20 | 18:45 | 20:08 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8419 – LUNDI 16 FÉVRIER 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	18°	12°
Oran	17°	12°
Constantine	16°	2°
Ouargla	22°	9°

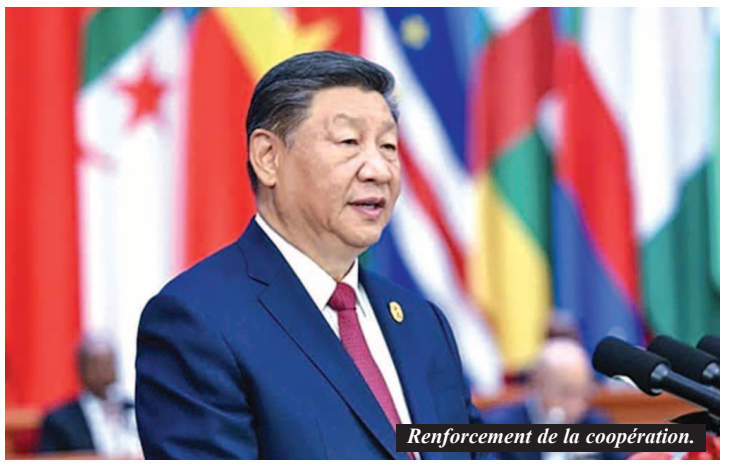
ÉCHANGES ÉCONOMIQUES SINO-AFRICAINS

La Chine supprime les droits de douane

La Chine accordera, à partir du premier mai 2026, une exonération totale des droits de douane sur les importations en provenance de 53 pays africains avec lesquels elle entretient des relations diplomatiques, ont rapporté les médias d'État.

Cette annonce a été faite par le président chinois Xi Jinping, qui a adressé samedi un message de félicitations à l'Union africaine (UA), à l'occasion de la tenue de son 39e sommet à Addis-Abeba. Selon la télévision publique chinoise, cette mesure s'inscrit dans une dynamique plus large de renforcement des échanges économiques sino-africains. Pékin entend également poursuivre la négociation et la signature d'accords de partenariat économique conjoints.

Les autorités chinoises prévoient, en outre, d'élargir davantage l'accès des produits africains au marché chinois à travers des mécanismes optimisés, notamment via le dispositif «canal vert» (Green Channel), destiné à faciliter les exportations vers la Chine. Le président chinois Xi Jinping a adressé samedi un message de félicitations à Joao Lourenço, président de l'Angola qui assure la présidence tournante de l'Union africaine (UA), ainsi qu'à



Renforcement de la coopération.

Mahamoud Ali Youssouf, président de la Commission de l'UA, pour féliciter chaleureusement les pays et les peuples africains à l'occasion du 39e sommet de l'UA. M. Xi a noté que le monde d'aujourd'hui connaissait des changements accélérés d'une ampleur rarement vue depuis un siècle et que la force du Sud global s'est considérablement accrue. Au cours de l'année écoulée, l'UA a maintenu son unité et a conduit les pays africains à promouvoir activement le processus d'intégration, défendant résolument les droits et intérêts légitimes de l'Afrique, tandis que son statut et son influence sur la scène internationale ont continué de croître, a-t-il rappelé. Il a souligné que dans un paysage international marqué par un mélange de turbulences et de transformations, la Chine était fermement engagée à maintenir la paix mondiale, à faire progresser le développement commun et à promouvoir la construction d'une communauté d'avenir partagé pour l'humanité. Il convient de noter que l'Afrique a exporté environ 170 milliards de dollars vers la Chine en 2023, une dynamique portée par une hausse de 15,4 % des échanges bilatéraux au cours du premier semestre 2025.

Bien que le commerce soit historiquement dominé par les matières premières comme le cuivre, le cobalt, le pétrole et l'or provenant principalement d'Afrique du Sud, de l'Angola et de la RD Congo, une diversification agricole s'opère via des initiatives comme le «Green Channel» pour les produits kényans et sud-africains.

Ce paysage commercial connaît actuellement des bouleversements majeurs, mise à part de cette mesure prévue en mai 2026, la généralisation du Yuan est également envisagée pour toutes les transactions, et ce, depuis septembre 2025 visant à réduire un déficit commercial qui s'élevait encore à près de 62 milliards de dollars début 2024.

Rim Boukhari

EXERCICES ET HACKATHON POUR ANTICIPER LES CYBERATTAQUES

Zerrouki met en avant le potentiel de la jeunesse

FACE aux arnaques numériques caractéristiques de l'époque actuelle, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a supervisé hier la cérémonie de clôture du premier exercice sectoriel de simulation d'attaques cybernétiques, et du hackathon dédié à la cybersécurité, organisés sous la houlette de son département. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.

Cette démarche ministérielle s'inscrit, selon la même source, de manière plus large, dans le cadre de l'optimisation de la préparation et de l'anticipation de l'ensemble des institutions nationales devant les menaces cybernétiques, avec la participation de l'ensemble des organismes relevant des secteurs concernés par la cybersécurité. C'est ainsi que le programme de clôture a comporté la simulation d'une série de scénarios d'attaques cybernétiques, notamment en matière de phishing (hameçonnage), de rançongiciels et d'attaques par déni de service (DDoS). Celui-ci a d'ailleurs inclus la présentation et la discussion des résultats de l'exercice cybernétique (simulation de crise cybernétique), de même que l'organisation d'une conférence thématique consacrée à la cybersécurité et au développement des compétences face aux défis actuels.

Dans son allocution, M. Zerrouki a, à cette occasion, affirmé que le renforcement de la cybersécurité constitue incontestablement un levier fondamental en vue de concrétiser la souveraineté numérique nationale, considérée comme l'une des priorités stratégiques de l'Algérie, dans une époque marquée par l'accélération de la transformation numérique. Il a rappelé, à cet effet, les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, appelant à l'élaboration d'une «stratégie numérique nationale intégrée», axée essentiellement, a-t-il dit, sur l'anticipation, la consolidation de la protection des systèmes d'information et la promotion d'une culture numérique citoyenne et responsable, et ce afin de garantir la sécurité et le développement durable du cyberespace national.

Par ailleurs, M. Zerrouki a salué le haut niveau technique démontré par les participants au hackathon cybernétique, estimant qu'il reflète «le potentiel important de la jeunesse algérienne».

Dans le même registre, il a martelé le fait que l'investissement dans les compétences des jeunes représente un choix pertinent et stratégique, dans la perspective d'assurer un développement numérique sécurisé et durable pour l'intérêt du pays. Il a également adressé des félicitations aux étudiants de l'Ecole nationale supérieure des technologies de l'information, de la communication et de la poste (ENSTICP), de même qu'à l'ensemble des participants ayant contribué à la réussite de cet événement scientifique et technique. La directrice générale d'Algérie Poste, Chiraz Bechiri, a réitéré, à la fin de janvier dernier, l'engagement de l'entreprise publique à poursuivre le développement de ses services et à booster, surtout, l'utilisation sécurisée des moyens de paiement électronique. C'était également à l'occasion de l'ouverture d'une journée d'étude intitulée «La cybersécurité et son rôle dans la lutte contre le phénomène d'escroquerie visant les usagers des moyens de paiement électronique», au cours de laquelle elle avait fait savoir qu'Algérie Poste, en coordination avec les instances compétentes, œuvre au renforcement de son infrastructure cybernétique via des systèmes de «contrôle intelligent» et de «détection précoce» des comportements suspects et des violations potentielles. Dans le même sillage, Mme Bechiri a tenu à souligner que l'entreprise publique s'appuie, désormais, sur des mécanismes d'authentification avancés multifactoriels, un chiffrement fort des données et des transactions, ainsi que sur des solutions d'intelligence artificielle et l'analyse comportementale en la matière, avec pour effet de prévenir les tentatives d'arnaque et d'escroquerie, et ce avant leur survenue. Elle a, en outre, fait ressortir l'importance de l'adaptation intégrale du système organisationnel d'Algérie Poste aux exigences de la sécurité numérique par l'intermédiaire de la révision et de la modernisation des mesures internes, garantissant, selon ses propres termes, «clarté, rigueur et traçabilité».

Khalil Aouir

PRISE EN CHARGE D'ENFANTS AUTISTES

Un nouveau programme pédagogique national

MIEUX comprendre pour mieux accompagner. L'Algérie se dote d'un nouveau cadre pédagogique pour les enfants autistes. La ministre de la Solidarité nationale, Soraya Mouloudji, a officiellement ouvert hier des ateliers de formation nationaux d'envergure.

Ce nouveau programme éducatif, soutenu par plusieurs ministères, se veut une réponse concrète et adaptée aux besoins spécifiques des familles et des professionnels de l'autisme.

Organisée au siège de l'École nationale supérieure d'administration, cette rencontre marque le lancement d'un chantier structurant visant à unifier les mécanismes de prise en charge à l'échelle nationale, selon un communiqué du ministère.

Dans son allocution, la ministre a souligné que l'Algérie «avance avec détermination vers une prise en charge optimale des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme», à travers la politique nationale de protection et de promotion des personnes à besoins spécifiques, est-il ajouté dans le même communiqué.

Elle a mis en avant la création du Centre national de l'autisme, qualifiée d'»étape stratégique majeure». Cette nouvelle structure ambitionne de constituer un pivot central pour coordonner les efforts des institutions publiques et de la société civile, et pour harmoniser les approches d'accompagnement sur l'ensemble du territoire.

Le nouveau programme pédagogique, actuellement en phase de déploiement, vise à «unifier les méthodes de travail dans tous les établissements spécialisés, qu'ils relèvent du secteur de la Solidarité nationale ou d'autres départements ministériels», est-il précisé de même source.

Il s'articule autour de dix axes fondamentaux, parmi lesquels figurent l'évaluation fonctionnelle pluridisciplinaire et multidimensionnelle, l'aménagement de l'environnement, le développement des compétences communicationnelles, la stimulation cognitive, l'apprentissage, le renforcement des compétences sociales, la gestion des comportements, le développement de l'autonomie et le travail en réseau pluridisciplinaire pour soutenir le développement global de l'enfant, a tenu à relever le ministère dans son communiqué.

À travers cette démarche, les pouvoirs publics entendent poser les bases d'un référentiel national commun, garantissant une prise en charge plus cohérente, plus équitable et mieux adaptée aux besoins spécifiques des enfants concernés.

Lynda Louifi